

L'ANIE n'a adressé d'avertissements à aucun candidat en lice

- L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a affirmé, dimanche, qu'elle n'a adressé aucun avertissement ou mise en demeure à l'un des candidats à la Présidentielle pour non-respect du programme de la campagne électorale ou de la Charte d'éthique des pratiques électorales, tel que relayé sur des réseaux sociaux...

Lire page 24

Tout en affirmant que le peuple algérien est libre dans son choix

Les candidats à la Présidentielle rejettent toute ingérence étrangère



Lire page 3 Photo : Fatch Guidoum ©

Hydrocarbures

Arkab souligne l'impératif d'accroître les explorations pétrolières



Lire page 7

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a fait savoir, ce dimanche, au Conseil de la Nation que les ressources nationales en matière d'hydrocarbures «n'étaient pas suffisamment exploitées», d'où l'impératif de doubler d'efforts pour rattraper le retard jusque-là enregistré.

Lors d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi régissant les activités hydrocarbures au CN, Arkab, a affirmé que «les explorations pétrolières étaient insuffisantes malgré le potentiel de l'Algérie reconnu mondialement, recelant d'ailleurs des bassins sédimentaires dépassant 1,5 million km². Selon le ministre, seulement 60% des réserves conventionnelles en hydrocarbures ont été jusque-là exploitées, alors que les réserves gazières font l'objet de contrats d'exportation à l'horizon 2030, d'où l'impératif de développer les réserves de pétrole existantes au moment opportun pour pouvoir en bénéficier au-delà de cette échéance. Les travaux de prospection et de développement des hydrocarbures requièrent une forte mobilisation de ressources financières et de moyens techniques, voire même une bonne maîtrise des technologies de pointe, une bataille mondiale cristallisée au niveau des grandes puissances», a-t-il poursuivi.

21 Echos du jour

Libye

383 immigrants clandestins sauvés au large des côtes ouest

La Marine libyenne a annoncé, samedi, avoir sauvé 383 immigrants clandestins au large des côtes ouest du pays lors de 5 opérations différentes. Mercredi, un total de 284 immigrants ont été sauvés dans le cadre de 4 opérations différentes au large des côtes ouest du pays, a annoncé la Marine libyenne dans un communiqué. Jeudi, une patrouille des garde-côtes a sauvé 99 immigrants clandestins au large de la ville de Khoms, à environ 120 km à l'est de la capitale Tripoli, a déclaré la Marine libyenne. Vendredi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a appelé l'Union européenne et l'Union africaine à un

changement urgent dans leur approche de la situation des immigrants clandestins en Libye. L'OIM a estimé que plus de 8600 immigrants clandestins ont été renvoyés dans des centres de détention surpeuplés en Libye, où l'ONU a constaté «des conditions inacceptables, des violations des Droits de l'Homme et des disparitions». Des milliers d'immigrants clandestins, principalement des Africains, ont choisi de traverser la mer Méditerranée pour tenter de rejoindre l'Europe depuis la Libye, en raison de l'insécurité et du chaos qui sévissent dans le pays depuis le soulèvement de 2011.



M'sila Arrestation d'une bande de cambrioleurs

Les éléments de la Brigade criminelle de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de M'sila ont réussi à arrêter, au cours des 2 derniers jours, une bande de malfaiteurs composée de 4 individus, spécialisée dans le vol des locaux commerciaux au niveau de la ville de M'sila, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les faits de cette affaire remontent à quelques jours lorsqu'un commerçant exerçant à M'sila a déposé plainte suite à un vol ayant ciblé son commerce, engendrant l'ouverture d'une enquête, selon cette même source. Les investigations et les recherches menées par les services de la sûreté de wilaya ont abouti à l'identification et à l'arrestation de 4 individus, (20 et 25 ans), a-t-on ajouté, expliquant que cette opération a permis la récupération de 10 motos et d'équipement agricole. Les mis en cause seront présentés devant les Instances judiciaires pour «association de malfaiteurs, vol par effraction et recel», a-t-on conclu.

M. S.

Béchar

Tragique accident de bus de voyageurs, 21 blessés

Un total de 21 personnes ont été blessées dans l'accident du bus de voyageurs assurant la liaison entre Alger et Béchar, tôt dimanche matin, à 47 km au nord de Béchar, selon un bilan officiel de la Direction de l'hôpital Tourabi-Boudjemaâ. Évacués par la Protection civile vers le service des urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Béchar, les 21 blessés, dont 4 femmes, ont fait l'objet d'une rapide prise en charge par les médecins et agents paramédicaux. Parmi eux, 5 ont été pris en charge par l'hôpital militaire régional universitaire de Béchar de par leur qualité d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) tandis que deux autres blessés légers ont été autorisés à quitter l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, a indiqué à le Directeur de l'hôpital Tourabi-Boudjemaâ, Loudi Benali. «Actuellement, 15 blessés, dont

certains ayant des fractures à différentes parties du corps, sont en observation médicale dans notre établissement, jusqu'à leur rétablissement», a-t-il ajouté. L'intervention des équipes de secours de l'unité principale de la Protection civile de Béchar a permis dans un premier temps l'évacuation de 17 blessés et par la suite des 4 autres. «Nos éléments ont procédé par la suite au redressement du bus avec les moyens de notre unité, pour qu'il soit acheminé vers Béchar», a expliqué, pour sa part, le capitaine Boufeldja Kaddouri, responsable à l'unité principale de la Protection civile de Béchar, ajoutant que, selon les premières constatations, «l'origine de l'accident est du au renversement du bus sur la chaussée». Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Bouira

Un jeune meurt percuté par 2 véhicules légers

Une personne a trouvé la mort, dimanche, dans un accident de la circulation survenu sur l'autoroute Est-ouest à Oued Reklam (Ain Tork) à l'ouest de Bouira, selon les services de la Protection civile. «L'accident s'est produit dans la matinée lorsque 2 véhicules légers ont heurté un jeune homme de 24 ans le tuant sur le coup», ont précisé les services de la Protection civile. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la ville de Bouira. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.



Malia S.

Oran

3 mois de prison ferme pour le conducteur ayant foncé sur des manifestants

Le tribunal correctionnel de la cité Djamel a prononcé, ce dimanche, une peine de 3 mois de prison ferme à l'encontre du conducteur du fourgon ayant foncé sur les manifestants lors de la marche (Hirak) du 38^e vendredi à Oran. Le verdict concerne un premier chef d'accusation, à savoir «la possession d'armes blanches, de bombes lacrymogènes et des plaques d'immatriculation de véhicules». Pour l'autre chef d'accusation portant sur «tentative d'homicide et blessures involontaires», le procès a été renvoyé, car le juge a ordonné une «expertise médicale de la victime afin d'évaluer l'ampleur de ses blessures», dans un délai ne dépassant pas un mois, à l'issue duquel le second verdict sera prononcé.

Le mis en cause, (19 ans), avait foncé sur les manifestants lors de la marche du 38^e vendredi à Oran, soit le 8 Novembre dernier. Il a été jugé, le 17 Novembre dernier par le même tribunal, rappelle-t-on. Le prévenu était poursuivi pour tentative d'homicide et blessures involontaires, accusation retenue par le parquet pour qualifier l'accident corporel ayant causé des blessures à la victime, G.R. 59 ans, admise à l'hôpital où plusieurs lésions du bassin ont été constatées. L'accusé, était, également, poursuivi pour possession d'armes blanches, de bombes lacrymogènes ainsi que des plaques d'immatriculation de véhicules, que les policiers ont découvert dans le fourgon, après les faits.

Interrogé par le tribunal, lors du procès, sur les faits qui lui sont reprochés, l'accusé a affirmé avoir «agi dans la précipitation et sans intention de percuter la victime». Toutefois, des témoins avaient indiqué que le mis en cause a continué à rouler malgré les cris des marcheurs pour prendre ensuite la fuite. Les policiers, stationnés à proximité, ont fini par arrêter le fuyard. Pour l'avocat de la partie civile, «la préméditation ne fait aucun doute, vu le nombre des témoignages et des preuves matérielles». À l'issue de l'audience du 17 Novembre, le Procureur de la République, estimant que le dossier était incomplet, avait requis une «instruction complémentaire».

Malia S.

Accidents de la circulation 4 morts et 9 blessés en 24 heures

Quatre personnes ont péri et 9 autres ont été blessées dans 5 accidents de la circulation survenus durant les dernières 24h, à travers le territoire national, a indiqué dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Par ailleurs, les secours de la protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 11 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émanant des appareils de chauffages et chauffe-bains à Batna, Tissemsilt, M'sila et Tipasa, a précisé la même source. En revanche, il a été déploré le décès d'une personne (30 ans), intoxiquée par le monoxyde de carbone CO dans son domicile, dans la daïra d'El Khroub (Constantine). Les éléments de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de 3 incendies urbains et divers dans les wilayas de Skikda, Ain Defla et Médéa.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p> <p>L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger</p> <p>Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p>Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>		<p>L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz</p>	

Tout en affirmant que le peuple algérien est libre dans son choix Les candidats à la présidentielle rejettent toute ingérence étrangère

Les cinq candidats à la présidentielle du 12 décembre ont multiplié les appels à une mobilisation massive, soulignant la nécessité impérieuse de participer à ce rendez-vous crucial pour permettre à l'Algérie de surmonter l'impasse actuelle.



Pour le candidat du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis, qui a choisi de lancer sa campagne électorale depuis Tlemcen, l'élection présidentielle constitue la «solution idoine» à la crise multidimensionnelle que traverse l'Algérie, mettant en garde contre les conséquences d'une non-participation à ce scrutin. A Souk Ahras, il a défendu, une nouvelle fois, l'option de l'élection présidentielle, soutenant qu'elle demeure «la voie la plus sûre pour sauvegarder le pays et assurer sa stabilité». A Adrar où il a animé son premier meeting, le président du Front El Mostakbel, Abdelaziz Belaïd a appelé les Algériens à aller voter massivement, soutenant que l'élection présidentielle est «l'unique solution à la crise». Soulignant l'importance d'élire un président de la République afin de «garantir le changement revendiqué par le peuple», le candidat Abdelmadjid Tebboune a, lui aussi, soutenu à Adrar que «la majorité des Algériens sont pour l'organisation de l'élection présidentielle». Selon ce candidat, les Algériens «sont conscients du danger qui guette le pays» et «craignent, en même temps, un retour du scénario de la période de transition» observée au début des années 1990. Défendant le principe du libre choix du citoyen et le respect mutuel entre les personnes, qu'elles soient pour ou contre l'organisation de la présidentielle, le candidat du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, a mis en garde, toutefois, contre le boycott de ce scrutin. Lors d'un meeting animé à Blida, il a estimé que cette dernière option pourrait entraîner «une intervention étrangère, comme ce fut le cas dans d'autres pays», réaffirmant l'intérêt particulier qu'il accorde à la tenue d'une présidentielle «transparente et sincère». Azzedine Mihoubi, le candidat du Rassemblement national démocratique (RND) a souligné, de son côté, la nécessité de «consacrer la volonté du peuple à travers une élection libre et transparente». «Il est inconcevable qu'un grand pays tel que l'Algérie, avec son histoire

et les sacrifices de son peuple, demeure sans institutions légitimes», a-t-il affirmé à Adrar.

Poursuite de la lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption et les détournements des fonds publics se sont invités parmi les principaux thèmes de la course à la présidentielle. Les candidats à la magistrature suprême sont unanimes sur la nécessité de poursuivre la lutte contre ce phénomène et d'œuvrer pour la restitution des fonds détournés. A El Oued, Ali Benflis a souligné l'impératif de présenter devant la justice «tous ceux qui étaient impliqués dans la dilapidation des deniers publics et dans des affaires de corruption et d'abus de fonctions». Il s'est engagé, à ce titre, à «se soumettre au contrôle de la Cour des comptes», s'il est élu à la présidence de la République. Le candidat Abdelmadjid Tebboune a déploré, à Béchar, «la dilapidation des deniers publics», s'engageant à poursuivre l'opération d'«assainissement» déclenchée au lendemain de la démission d'Abdelaziz Bouteflika de la présidence de la République. Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, s'est engagé, quant à lui, à «éradiquer la corruption et l'injustice» et à «garantir les libertés des différentes franges de la société». Le candidat du Front El Mostakbel, Abdelaziz Belaïd, a déploré à Aïn Defla «l'hégémonie de la politique, notamment ces dernières années, sur les décisions et plans économiques», ce qui a donné lieu, a-t-il poursuivi, à «l'usurpation par une minorité des richesses et atouts que recèle le pays». La question de la relance de l'économie nationale est au cœur des programmes et discours électoraux des 5 candidats qui ont tenté, tout au long de la première semaine de campagne, de présenter leurs visions pour créer la richesse et obtenir une meilleure croissance économique. A Mascara, le candidat du Front

Al Mostakbel, Abdelaziz Belaïd, s'est engagé à «lever toutes les entraves qui freinent le développement économique ces dernières années, marquées par la mauvaise gestion, les détournements et la dilapidation des deniers publics», a-t-il souligné. Belaïd promet, s'il est élu, de «libérer l'économie du diktat de l'administration» et de «soutenir les vrais agriculteurs». Le président du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis, s'est engagé à mettre fin au phénomène de la bureaucratie qui a «entravé l'investissement au Sud du pays» et à «permettre aux compétences de la région d'accéder aux postes de responsabilité». Il a promis également de créer, dans cette région, «un grand pôle pour la production de l'énergie renouvelable» et un autre «pôle pour la production agricole». A Chlef, le même candidat a soutenu que l'Algérie «est en mesure d'atteindre l'autosuffisance dans le domaine agricole», s'engageant à œuvrer au «développement et à la modernisation de ce secteur dans les différentes régions du pays, en vue de réaliser l'objectif escompté». A Médéa, ce candidat a promis également d'ouvrir le dossier de la pension de retraite et à réhabiliter les patriotes. Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, s'est engagé, de son côté, à restructurer l'économie nationale afin d'éviter les crises économiques qui engendrent des tensions sociales et mettre fin aux déficits budgétaires. Lors d'une visite au Salon des travaux publics à Alger, ce candidat a fait la promesse d'œuvrer pour l'amélioration du climat des affaires en vue de contribuer à la création de l'emploi et au développement économique du pays. Il a promis, à l'occasion, de procéder à une évaluation complète des besoins des entreprises nationales, qu'elles soient publiques ou privées, pour soutenir celles qui pourraient contribuer à la croissance économique. Ce candidat a plaidé, en outre, pour l'instauration d'un système économique basée sur la libre concurrence et qui permettra une meilleure croissance économique. A Illizi, le candidat du RND, Azzedine Mihoubi, a présenté son projet «rêve du Sahara» qui vise à développer la région. Il a estimé que le Sud constitue «l'alternative réelle de l'Algérie pour les décennies à venir»,

relevant les potentialités dont dispose la région, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'énergie solaire. Mihoubi a indiqué, à ce propos, que son programme électoral prévoit la création d'une agence nationale de l'investissement des régions du Sud. Les candidats à la présidentielle du 12 décembre ont exprimé, par ailleurs, leur rejet catégorique des tentatives d'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie. Pour les cinq candidats en lice, ce qui se passe en Algérie «relève exclusivement des affaires internes», qualifiant de «provocation manifeste» la démarche du Parlement européen qui a prévu de se réunir pour débattre de la situation politique en Algérie. A Laghouat, le candidat Abdelkader Bengrina, a appelé les Algériens à «se dresser, tel un seul homme, face aux ennemis» de la patrie, et à «refuser que les affaires internes soient débattues au niveau du Parlement européen». Le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a également critiqué les «tentatives d'ingérence dans les affaires internes», appelant le peuple à «renforcer ses rangs et à voter massivement le 12 décembre pour surmonter la situation politique actuelle». «Le peuple algérien est libre et n'acceptera aucune ingérence dans les affaires internes par des parties extérieures, y compris les tentatives de l'Union européenne», a-t-il déclaré lors d'un meeting à Khenchela. Le candidat Ali Benflis a appelé, quant à lui, «les Algériens à faire preuve d'unité pour défendre le pays», ajoutant dans ce sillage que «la conjoncture actuelle exige la mobilisation et la solidarité de tous». A Tiaret, Ali Benflis a mis l'accent, sur l'impératif du «renforcement du front interne sur la base de la confiance placée dans les institutions de l'Etat, l'unité entre le peuple et son armée et la préservation de l'Etat nation». De son côté, Abdelkader Bengrina s'est engagé à Relizane à «faire face à ceux qui veulent attenter à la sécurité de l'Algérie», mettant en garde contre d'«horribles plans» visant la déstabilisation du pays. «Nous ne pouvons retourner aux années 90, ni accepter un scénario similaire à ceux de la Libye et de la Syrie», a-t-il affirmé.

T. Benslimane



Présidentielle

Les fonds transférés à l'étranger et la lutte contre la corruption des questions préoccupantes

La question de la récupération des fonds transférés illicitement à l'étranger par des hommes d'affaires, des politiciens et des parties influentes incarcérés pour corruption s'est imposée aux cinq candidats en lice pour la présidentielle du 12 décembre qui se sont, tous, engagés lors de leur campagne électorale à ne ménager aucun effort pour leur rapatriement.

Contrairement aux dossiers habituellement évoqués par les candidats lors de leurs campagnes électorales, la question de la récupération des fonds transférés illicitement, ces deux dernières décennies, estimés par les experts à des centaines de milliards de dollars, a été mise en exergue par les cinq candidats lors de leurs sorties médiatiques et leurs meetings. Cependant, la plupart d'entre eux n'ont pas dévoilé les détails techniques de ce dossier complexe. Dans l'une de ses sorties médiatiques, le candidat indépendant à la présidentielle, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, avec une grande assurance, qu'il comptait «récupérer les fonds volés», déclarant «si je ne parviens pas à récupérer leur totalité, je veillerai à récupérer une bonne partie de ces fonds». Tebboune affirme «connaître les lieux de placement de ces fonds» qui permettront une fois rapatriés de couvrir une grande partie des dépenses programmées dans le cadre de son programme. Il refuse, néanmoins, de dévoiler «leurs lieux de placement» qui doivent rester «secrets» pour ne pas permettre aux parties concernées de prendre leur précautions. De son côté, le président du parti Talaie El Houriyet, Ali Benflis, s'engage, dans son programme électoral, à «lancer des initiatives à l'adresse des institutions financières et pays concernés pour récupérer les fonds transférés illicitement par des Algériens à l'étranger». Dans son programme, Benflis propose de constituer le Trésor public, les douanes, les banques et les collectivités locales, victimes d'une criminalité politique, économique et financière, partie civile pour la récupération des biens et fonds pillés. Pour sa part, le candidat Azzeddine Mihoubi, président par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), a promis la mise en œuvre de procédures rigoureuses afin de restituer les fonds pillés et ce, en poursuivant la traçabilité de leurs transferts à travers des canaux internationaux». Quant au président du Mouvement Bina, Abdelkader Bengrina, il a promis ses électeurs d'organiser des référendums pour trancher dans les affaires sensibles, notamment les modalités de restitution des fonds détournés. Il a fait savoir qu'il proposera aux mis en cause une remise en liberté en contrepartie de la restitution des fonds, cette mesure sera toutefois proposée aux Algériens qui devront y trancher par référendum. «C'est au peuple que reviendra la décision de maintenir les corrompus en prison pour les charges retenues contre eux ou de les libérer après avoir restitué les fonds détournés», a-t-il assuré. «Il est inutile de maintenir les corrompus en prison si nous perdons 200 mds de dollars de l'argent du peuple algérien», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il s'agit d'un montant suffisant pour couvrir le budget d'équipement des trois prochaines années. De son côté, le candidat, Abdelaziz Belaïd, président du Front Moustakbel a estimé inadmissible d'évoquer les fonds détournés avant que la justice ne statue sur le sort des personnes impliquées dans ces affaires», ajoutant que les personnes qui prétendent être capables de restituer ces fonds, «ne font qu'avancer des slogans politiques».

Rapatriement de fonds détournés, juridiquement possible mais complexe à appliquer

Lors des différents séminaires tenus au préalable, plusieurs juristes et économistes ont affirmé que le rapatriement des fonds était possible sur le plan juridique mais complexe à appliquer, nécessitant de longues années de travail et un long souffle, une forte volonté politique, une expérience technique de pointe et une coopération internationale intense. Selon M^e Hind Benmiloud, avocate à la Cour suprême et au Conseil d'Etat, l'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds détournés et transférés à l'étranger. La juriste propose également l'association des représentants de la société civile en tant que partie prenante pour réclamer, au nom de l'Etat, le rapatriement de ces fonds, estimant impératif pour les paradis fiscaux de ne plus sacraliser la confidentialité des banques face aux exigences, de plus en plus imposées, de la coopération internationale en matière de suivi du mouvement des fonds. De son côté, l'avocat Mohcine Amara affirme que la loi algérienne N° 06-01 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, permet la restitution des biens détournés à travers la coopération internationale dans le domaine de la confiscation. La même loi autorise le juge enquêteur de demander l'accès aux comptes bancaires des responsables impliqués dans la corruption à l'étranger, et ce, conformément aux conventions et lois internationales. Pour l'avocat Tarek Merah, le justice «peut proposer aux accusés de coopérer pour parvenir à un règlement qui leur permette de bénéficier d'une remise de peine pouvant aller jusqu'à la moitié de la durée initiale». «On y a recours dans d'autres affaires comme celles liées à la drogue», a-t-il fait savoir. La justice algérienne dispose actuellement d'une carte, en ayant l'ensemble des accusés en détention provisoire, ce qui facilite le processus de négociations avec eux. Quant à l'enseignant universitaire en droit constitutionnel, Allaoua Layeb, il relève que les fonds détournés vers l'étranger est un délit imprescriptible et que le fait que le mis en cause dans des affaires de pillage de l'argent public détienne autre nationalité, n'influe pas sur les voies et les mécanismes de leur restitution, grâce à la prééminence du droit international dans de tels cas, la nationalité d'origine. L'article 54 de la loi N° 06-01 stipule «Nonobstant les dispositions du code de procédure pénale, l'action publique et les peines relatives aux infractions prévues par la présente loi sont imprescriptibles dans le cas où le produit du crime aurait été transféré en dehors du territoire national». Mais l'enseignant en économie, Abou Bakr Salami considère que la restitution de ces fonds est une opération très complexe, car les fonds détournés ne sont pas détenus sous les noms des individus, plutôt sous de prête-noms. Un avis partagé par l'expert économiste Kamel Rezig qui estime que pour les fonds détournés vers l'étranger,



leur restitution est difficile, étant donné que beaucoup de ces mêmes fonds sont à titre de prête-nom et l'accès à leurs propriétaires est tout autant difficile. Le Dr Rezig cite, à titre d'exemple, l'affaire Khalifa traitée par l'Etat algérien qui n'a pas pu récupérer plus de 12 milliards USD ayant été pillés à travers leur transfert à titre de prête-nom et ce, en dépit du fait que l'accusé principal est incarcéré. L'expert propose, comme alternative à l'application à la lettre de la loi, de prendre exemple des expériences russe, égyptienne et saoudienne qui ont tenté de restituer des fonds ayant été pillés et détournés vers l'étranger, à travers le recours à un accord tacite avec les individus impliqués dans le vol, le pillage de l'argent public, en vue de récupérer une partie de ces fonds. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, avait déclaré, l'été dernier, que «l'Algérie dispose de l'outil juridique pour rapatrier les fonds détournés et transférés à l'étranger», affirmant que «la lutte contre la corruption ne saurait être accomplie qu'en récupérant ces fonds, à travers la poursuite des avoirs des individus coupables».

Pour une politique étrangère basée sur les principes de la lutte de libération nationale

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Ali Benflis, a plaidé, ce samedi depuis Bou Saâda (M'sila), pour une «politique étrangère fondée sur les principes de la Guerre de Libération nationale». Dans un meeting populaire animé à l'hôtel Le Caïd, au 7^e jour de la campagne électorale, Benflis a indiqué que «la politique étrangère de l'Algérie trouve ses fondements dans la diplomatie de la Révolution de Novembre, avec ses éléments relatifs à la libération des peuples, l'égalité, la coopération

internationale et la non-ingérence dans les affaires internes des Etats». Soulignant qu'il poursuivra, s'il venait à être élu président de la République, la même voie de la diplomatie étrangère fondée par la Révolution, Benflis a indiqué que «l'Algérie traitera avec les Etats en tant qu'Etats souverains avec le principe de réciprocité», fustigeant à ce propos, la politique étrangère de l'ancien régime qui a conduit à «une personnalisation des relations extérieures de l'Algérie avec les autres Etats». Le président du parti Talaie El Houriyet a, par ailleurs, réaffirmé le choix «le plus rapide et le plus viable» pour sortir de la situation actuelle du pays, à savoir la tenue des élections. Pour Benflis, les anciennes pratiques ont poussé les jeunes à émigrer, en quête de travail et de dignité, ajoutant que son programme électoral renfermait un axe dédié à la promotion de cette catégorie et à l'amélioration de sa situation. Revenant sur sa candidature à la présidentielle, Benflis a souligné que l'objectif n'était pas de se mettre au service de sa personne ou de sa famille, mais s'inscrivait dans le cadre d'une démarche tendant à fonder «un Etat démocratique social souverain dans le cadre des principes islamiques et ce, au service de la souveraineté du peuple». Abordant l'actualité locale de la ville de Bou Saâda, le prétendant à la magistrature suprême a salué la population de la région, dénonçant, toutefois, «l'injustice» concernant certaines revendications relatives à la création d'une zone industrielle et d'un complexe sportif et à d'autres revendications. Tout en promettant la création d'un «ministère qui se chargera des territoires, du dossier du nouveau découpage administratif et de l'introduction de la modernisation», Benflis s'est engagé à «examiner la promotion de la daïra de Bou Saâda en une wilaya et à sa valorisation».

Ahsene Saaid /Ag.

Tebboune s'engage à ouvrir «un large» dialogue sur l'amendement de la Constitution

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, ce dimanche, depuis Alger, si le peuple le cautionne, à ouvrir «un large dialogue national» sur l'amendement de la Constitution.

«Je vous promets, si le peuple me cautionne, à ouvrir un large dialogue national consacré à l'amendement de la Constitution», a déclaré Tebboune lors du forum du quotidien *El Hiwar*.

Le document que je compte proposer «préservera les constantes de l'identité nationale, y compris l'amazighité, question déjà tranchée dans l'actuelle Constitution», a-t-il soutenu. Saluant le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la préservation de la stabilité du pays et la protection du peuple, le prétendant à la magistrature suprême a affirmé que le pouvoir «n'a pas de candidat à cette élection présidentielle» et que «les 5 candidats ont les mêmes chances» pour remporter cette échéance électorale.

Rappelant qu'il est «membre du comité central du parti du Front de libération nationale (FLN), il a dit que ce «parti est libre dans ces positions» vis-à-vis de la Présidentielle.

Il a tenu à souligner à l'occasion que de nombreux partis politiques et associations de la société civile «le soutiennent», y compris «des partis politiques de la mouvance islamiste», relevant que son programme électoral, qui comprend 54 engagements, en référence à la Guerre de Libération nationale, concerne toutes les catégories du peuple algérien et non un parti ou une obédience particulière». Par ailleurs, il a admis connaître «Omar Alilat en sa qualité d'ancien député du Rassemblement national démocratique (RND)», affirmant que les poursuites lancées à l'encontre de ce député «n'ont aucun lien avec l'élection présidentielle». «La polémique lancée à ce sujet n'est qu'une tempête dans un verre d'eau et n'aura aucun impact sur sa campagne électorale».

Tebboune a réitéré son engagement à «poursuivre la lutte contre la corruption et la récupération des deniers détournés» qui, a-t-il dit, «ont été dilapidés dans des investissements et des biens immobiliers». Après avoir affirmé «détenir les mécanismes nécessaires pour la récupération des fonds dilapidés qu'il dévoilera en temps opportun», le candidat a dit qu'«il est fort possible de récupérer les deniers détournés vers l'étranger». Il a promis, à ce propos, de prendre en charge «tous les problèmes des magistrats pour assurer l'indépendance de la justice», se disant favorable à un système présidentiel avec l'attribution de larges prérogatives au Parlement dans le cadre de ses missions de contrôle de tous les secteurs. Au volet économique, le prétendant à la magistrature suprême du pays s'engage à maintenir l'importation, mais «pas au détriment de la production nationale», à encourager la finance islamique et à revoir le secteur de la Culture pour que «la voix de l'Algérie retentisse partout dans le monde». Au plan international, Tebboune s'engage à poursuivre «le soutien» aux causes justes dans le monde. Concernant l'avenir des relations

algéro-marocaines, il a affirmé «qu'elles seront revues dans le cas où le Maroc présente ses excuses à l'Algérie, qu'il avait accusé d'être le commanditaire de l'attentat perpétré en 1994 dans l'hôtel Asni à Marrakech».



Photo : Fatch Guidoum ©

algéro-marocaines, il a affirmé «qu'elles seront revues dans le cas où le Maroc présente ses excuses à l'Algérie, qu'il avait accusé d'être le commanditaire de l'attentat perpétré en 1994 dans l'hôtel Asni à Marrakech».

Benflis appelle à contrer les tentatives d'infiltration de l'élection



Photo : Fatch Guidoum ©

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis, a appelé, dimanche, depuis Bordj Bou-Arréridj, le peuple algérien à contrer «toute tentative d'infiltration de la Présidentielle par les relais de la bande». Lors d'un meeting populaire au centre-ville de la wilaya au 8^e jour de sa campagne électorale, Benflis a salué de nouveau «le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a accompagné le peuple algérien dans sa Révolution» ainsi que «la lutte menée contre la tête de la bande», laquelle a-t-il dit «est toujours active et tente d'infiltrer la prochaine élection». Plaidant pour que la satisfaction de revendications soulevées par les Algériens dans leur élan populaire, le candidat du parti «Talaïe El Houriyet» a estimé que «l'élection présidentielle constitue le 1^{er} pas vers la concrétisation de ces revendications», promettant de «dialoguer avec tous ceux qui sont sortis dans la rue pour faire entendre leurs voix». Benflis a révéilé avoir tenu à se rendre dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj et dans d'autres wilayas afin d'expliquer son programme électoral, «sans aucune peur des Algériens qui ont initié une révolution populaire que nous avons cautionné dès le début». Évoquant les principaux axes de son programme électoral, qui comprend des plans d'urgence visant la réforme des volets politique, économique et social, il s'est engagé à améliorer les secteurs de l'Enseignement et de la Santé, soulignant dans ce sens, l'importance de la gouvernance judicieuse tant au

niveau du Gouvernement que des administrations et des différentes Instances. S'adressant aux jeunes universitaires concernés par les contrats pré-emplois, et qui perçoivent, a-t-il déclaré, «des salaires insuffisants», il a estimé que le décret exécutif promulgué récemment pour leur titularisation était «incomplet en ce sens qu'il ne concerne pas tous les bénéficiaires de ce dispositif». Il a appelé ces jeunes à «s'organiser dans un cadre unifié pour «négocier avec eux la titularisation de tous à travers l'ouverture d'un dialogue et l'examen de leurs demandes».

Par ailleurs, le candidat du parti «Talaïe El Houriyet» a évoqué la grève du secteur de l'Éducation nationale, soulignant la nécessité «d'ouvrir en urgence le dialogue avec les représentants de la corporation de l'éducation». Abordant la situation locale de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, le candidat Benflis a salué les habitants de cette région qui «ont été parmi les premiers lors de la Guerre de Libération nationale et parmi les premiers à déclencher la Révolution populaire en février dernier».

Il a évoqué, également, le caractère industriel et agricole de la wilaya, rappelant que son programme «comporte la création de 15 pôles industriels avec l'ouverture de routes pour désenclaver la région», outre, l'élargissement du réseau électrique rural. À noter que des citoyens s'étaient rassemblés au niveau d'une rue adjacente brandissant l'emblème national et scandant des slogans contre la tenue de l'élection présidentielle.

«Le peuple décidera seul de son destin et refuse toute tutelle», souligne Belaïd

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaïd, a affirmé, dimanche, à Tiaret, que le peuple algérien qui refuse toute ingérence dans les affaires internes du pays, décidera seul de son destin, rejetant toute tutelle. Lors d'un meeting animé à la Maison de la culture Ali-Maâchi, Belaïd a dénoncé l'ingérence du Parlement européen dans les affaires internes du pays, affirmant que «l'Algérie est un pays souverain et que le peuple algérien décidera seul de son destin et refuse toute tutelle».

Déclarant que «notre pays est fortement ciblé», le prétendant à la magistrature suprême a qualifié la décision du Parlement européen d'ingérence flagrante dans «nos affaires internes», affirmant que «le peuple algérien décidera seul de son destin» et «exprimera, le 12 décembre prochain, sa position en vue de faire sortir le pays de ce tunnel sombre». La date du 12 décembre prochain marquera la naissance d'une nouvelle République, celle rêvée par le peuple algérien et le début d'une nouvelle ère pour l'édification d'institutions jouissant de la confiance des citoyens, a estimé le candidat du Front El Moustakbel. Pour Belaïd, les pratiques consacrées ces 20 dernières années, marquées par l'emprise de l'argent sur le pouvoir, la bureaucratie et l'achat des consciences, ont retardé le développement de l'Algérie et fragilisé ses infrastructures. Il a appelé, dans ce sens, à transmettre le flambeau à la génération de l'indépendance afin de poursuivre le processus lancé par les

aïeux et les chouhada qui ont consenti d'énormes sacrifices pour le recouvrement de la dignité de l'Algérie, estimant que la passation du flambeau à la génération post-indépendance est une responsabilité à assumer devant le peuple et l'histoire. Le prétendant à la magistrature suprême s'est engagé à s'ouvrir sur toutes les initiatives et les capacités existantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays «en vue de contribuer à l'édification d'une Algérie forte et une économie solide», promettant d'ériger l'Algérie, dans quelques années, en véritable force économique et politique. Réaffirmant que le problème de l'Algérie ne réside pas dans le manque de capacités, mais plutôt dans le choix de responsables capables de gouverner et aux mains propres, qui ne sont pas impliqués dans la dilapidation des deniers publics, Belaïd s'est engagé à accorder toutes les facilitations, notamment aux investisseurs en vue de réaliser une véritable relance économique. Le candidat s'est engagé à soutenir le secteur de l'Agriculture, épine dorsale de l'économie, d'autant que la réalisation de l'auto-suffisance alimentaire fait partie intégrante de la souveraineté nationale. «Pour ne pas devenir esclaves des pays d'où nous importons notre nourriture, il faut doter les agriculteurs des moyens matériels et humains nécessaires, en excluant les personnes étrangères à ce secteur», a-t-il soutenu. Évoquant les capacités dont dispose la wilaya de Tiaret, le candidat à la Présidentielle a souligné que Tiaret, cette wilaya



Photo : Fatch Guidoum ©

agricole par excellence et l'un des principaux producteurs de céréales, retrouvera sa place, après l'éradication de la bureaucratie et la décentralisation des décisions, pour l'ériger en pôle agricole, s'engageant, également, à développer l'industrie de la transformation des produits agroalimentaires. En outre, il s'est engagé à rouvrir le dossier de la raffinerie de la wilaya, outre, l'élaboration d'une carte sanitaire nationale pour une meilleure répartition des cadres médicaux, selon les besoins de chaque région.

Ahsene Saïd /Ag.

Carnet du 9^e jour de la campagne électorale

Voici le carnet de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 à son 9^e jour :

- Abdelaziz Belaïd anime un meeting à Boumerdès (15h)
- Ali Benflis anime deux meetings populaires, le premier dans la wilaya d'El Bayadh (10h) et le second à Béchar (15h).
- Azzedine Mihoubi anime un meeting populaire à Oran (14h).
- Abdelmadjid Tebboune anime deux meetings populaires, le 1^{er} à Oran (10h) et le 2^e dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès (15h).
- Abdelkader Bengrina organise une tournée dans les régions de l'est du pays.

Habitat

Rattraper les retards et veiller à la qualité dans la réalisation des projets d'habitat

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, a mis l'accent, ce dimanche, dans la wilaya déléguée de Timimoun (Adrar), sur la nécessité de rattraper le retard dans l'exécution des projets d'habitat et de veiller au respect des normes de qualité dans leur réalisation.

« Il appartient de rattraper le retard accusé dans la réalisation des projets d'habitat, de respecter la qualité de leur exécution et d'imposer la rigueur aux entreprises de réalisation ayant manqué à leurs obligations, avant de les blacklister », a affirmé le ministre lors de l'inspection du chantier de 50 logements publics aidés (LPA type F3) dans la commune de Timimoun. Beldjoud a écouté les doléances des jeunes de la région, liées notamment à l'augmentation du quota de logements accordé à Timimoun et les ksour avoisinants, notamment la formule de l'habitat rural, accompagnée d'aides financières, très sollicitées par les jeunes de la région, notamment les chômeurs. Beldjoud s'est engagé à accompagner la population, en coordination avec les autorités locales, pour répondre à leurs préoccupations, avant de souligner la nécessité d'accorder davantage d'intérêt aux aménagements urbains au niveau des lotissements affectés à cette wilaya déléguée. Le ministre a, dans la même commune, inspecté le chantier de réalisation de 200 logements promotionnels aidés (programme 2018), actuellement à un taux d'avancement de 40%. Il a, sur site, pris connaissance des contraintes rencontrées par

l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) d'Adrar, chargé de la réalisation des programmes LPA, notamment celles afférentes au retard accusé dans la réception des enquêtes foncières émanant des conservations foncières d'autres wilayas du pays. Sur cette question entraînant un retard dans le déblocage des tranches financières au profit des entreprises chargées de la réalisation, le ministre a rassuré en signalant que son département œuvre à accompagner l'OPGI pour le dénouement de ce problème et d'hâter l'exécution de l'opération. Dans la commune de ksar Kaddour (nord-est de Timimoun), le ministre a inauguré, au niveau de ksar Indjelou, un groupe scolaire et un collège (base-4), susceptibles de réduire la surcharge que connaissent les autres établissements scolaires et contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation. Le ministre poursuivra sa visite au chef lieu de wilaya d'Adrar par l'inspection de projets d'aménagement de la zone industrielle, la réalisation de logements relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), avant de présider une cérémonie de remise de logements AADL à leurs bénéficiaires.

Y. D.



Ph : L'Echo d'Algérie ©

Oran

Ouverture des travaux du séminaire international sur la formation des formateurs

Les travaux du séminaire international sur « l'éducation et la formation des formateurs à l'ère du numérique et des TIC » ont débuté dimanche à l'université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella. La 8^e rencontre internationale du réseau international des établissements de formation des formateurs enregistre la présence de 140 chercheurs et académiciens de différentes universités du pays ainsi que de représentants d'entreprises et institutions activant dans le domaine de l'éducation et de la formation de 27 pays d'Europe, d'Afrique, du monde arabe et du Canada. Dans son intervention d'ouverture des travaux, le recteur de l'université Oran 1, le professeur Abdelbaki Benziane, a souligné que cette rencontre est une opportunité pour approfondir la recherche dans les méthodes d'enseignement, des moyens pédagogiques, de la

contribution du numérique dans la formation ainsi que les systèmes d'évaluation en vue de leur modernisation. Le même intervenant a souligné que ce séminaire permettra l'échange d'idées et d'expériences en matière de formation des formateurs, véritable enjeu actuel pour faire face au manque des personnels comme il devra répondre aux attentes de modernisation et des enjeux actuels et future. Par ailleurs, il a insisté sur la volonté et la détermination de l'université d'Oran 1 et du réseau international des établissements de formation des formateurs à promouvoir la recherche dans le domaine de l'éducation, à développer la formation de base et continue des formateurs. L'assistance a suivi, au début du séminaire, une intervention du chercheur Thierry Karsenti de l'université de Montréal (Canada) sur

« la performance numérique : nécessité à tous les enseignants », dans laquelle il a mis en exergue l'importance de relever le niveau de compétence des enseignants dans le domaine du numérique pour améliorer leur prestation pédagogique et professionnelle. Les travaux du séminaire se sont poursuivis au niveau de sept ateliers dédiés à plusieurs thématiques dont « la formation de base et continue des enseignants », « l'approche pédagogique de l'innovation et des compétences », « les enjeux culturels du système éducatif » et « le développement durable ». Le séminaire est organisé par l'université d'Oran 1 en collaboration avec l'université de Montréal (Canada), rappelle-t-on.

Yasmine D.

Police judiciaire

Pratiques adaptées au genre social au cœur d'un atelier



Les travaux d'un workshop sur « la formation des formateurs sur les pratiques adaptées au genre social dans les procédures de Police judiciaire » ont débuté, dimanche à Alger, au profit des corps de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales ainsi que des Services de la sécurité militaire. Organisée par le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) en collaboration avec le Bureau Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'Organisation internationale de la réforme pénale (OIRP), et l'assistance de l'ambassade du Royaume-Uni à Alger, cette session de formation est prévue pour cinq jours. Intervenant à l'ouverture de ces travaux, le président du CNDH, Lazhari Bouzid, a affirmé que l'Algérie, qui a ratifié l'ensemble des accords et conventions internationaux relatifs aux Droits de l'Homme, n'a eu de cesse d'œuvrer à la promotion de la culture des Droits de l'Homme », rappelant à ce propos que « la Déclaration de 1er Novembre avait consacré ces principes ». Concernant cet atelier « important » qui s'inscrit, a-t-il précisé, dans le cadre de la concrétisation de tous les instruments internationaux ratifiés à ce jour, Lazhari a indiqué que l'objectif escompté de « traduire sur le terrain les pratiques adaptées au genre social lors des missions de la Police judiciaire relatives, aux termes de l'article 20 du code de procédure pénale, aux investigations et recherches, à la collecte de preuves, à la réception de plaintes et autres informations, et partant à l'application des ordres de la justice ayant trait à certains droits fondamentaux de l'Homme ». Le traitement de certaines affaires implique des pratiques adaptées au genre social, comme lorsque la femme est au cœur du dispositif de Police judiciaire, notamment dans des cas de violence fami-

liale, conjugale ou de viol, a-t-il fait savoir. Par ailleurs, le président du CNDH a loué les efforts consentis, en cette conjoncture « sensible » par les forces de sécurité à travers « leur professionnalisme » dans l'accompagnement du Hirak populaire pour que les citoyens, toutes obédiences confondues, puissent exercer leur droit d'expression, relevant cependant qu'« il n'existe pas de libertés absolues, et que les restrictions exigées par l'ordre public, la sûreté nationale et les bonnes mœurs doivent être respectées ». Après avoir rappelé que « l'Algérie se prépare à un scrutin décisif », Lazhari a plaidé pour « l'exercice de tous les droits, mais dans le cadre du respect des lois et des Droits de l'Homme, loin des discours de haine et de discrimination afin de préserver notre pays ». « Nous souhaitons aller vers une société démocratique où les libertés sont consacrées, et ce dans le cadre du respect des lois internationales », a-t-il conclu. Pour sa part, le directeur adjoint du Bureau Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'OIRP, Haythem Chebli, a expliqué ce workshop « intervient dans le cadre du renforcement des réformes engagées en Algérie et qui traduisent une réelle volonté politique à promouvoir les missions des officiers de Police et de la Gendarmerie, soulignant l'appui de l'OIRP à l'Algérie pour devenir un exemple en matière des Droits de l'Homme dans le monde arabe. Les intervenants à cet atelier auront des échanges avec deux experts de l'Organisation sur les modalités de traitement des femmes et des filles dans le système judiciaire », a-t-il ajouté. Ce workshop se penchera sur les spécificités de certains outils techniques de formation en matière de procédures de Police judiciaire, selon les organisateurs.

Hydrocarbures

Arkab souligne l'impératif d'accroître les explorations pétrolières

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a fait savoir, ce dimanche, au Conseil de la Nation que les ressources nationales en matière d'hydrocarbures «n'étaient pas suffisamment exploitées», d'où l'impératif de doubler d'efforts pour rattraper le retard jusque-là enregistré.

Lors d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi régissant les activités hydrocarbures au CN, Arkab, a affirmé que «les explorations pétrolières étaient insuffisantes malgré le potentiel de l'Algérie reconnu mondialement, recelant d'ailleurs des bassins sédimentaires dépassant 1,5 million km². Selon le ministre, seulement 60% des réserves conventionnelles en hydrocarbures ont été jusque-là exploitées, alors que les réserves gazières font l'objet de contrats d'exportation à l'horizon 2030, d'où l'impératif de développer les réserves de pétrole existantes au moment opportun pour pouvoir en bénéficier au-delà de cette échéance.

Les travaux de prospection et de développement des hydrocarbures requièrent une forte mobilisation de ressources financières et de moyens techniques, voire même une bonne maîtrise des technologies de pointe, une bataille mondiale cristallisée au niveau des grandes puissances», a-t-il poursuivi.

De surcroît, la demande interne en matière de gaz et de produits pétroliers connaît une hausse annuelle de 7%, c'est-à-dire au-delà des moyennes enregistrées sur le marché mondial, a souligné le ministre, lequel a estimé que ce taux peut engendrer un déficit structurel à l'horizon 2025-2030. Pour Arkab, les contrats d'exportation du gaz pour la période post 2020 devraient être rétablis dans un cadre juridique adapté permettant d'améliorer les conditions d'investissement du point de vue juridique, institutionnel et fiscal. Le ministre a imputé, par ailleurs, le recul des activités d'exploration dans le cadre des partenariats depuis 2005, et le nombre faible de contrats signés en la matière, au problème de la prise en charge des fardeaux

financiers par Sonatrach seule. Le projet de loi propose 3 autres types de contrats de partenariat, en l'occurrence, le contrat de partage de production entre la Sonatrach et ses partenaires au terme duquel est attribuée, en cas d'une exploration pétrolière, une part de production ne dépassant pas les 49% au co-contractant pour le remboursement de ses coûts pétroliers avec une rémunération imposable, a-t-il précisé. Il s'agit, également, du contrat de services à risque et du contrat de participation auquel le taux de participation de la Sonatrach est fixé à un minimum de 51%.

Adopté récemment par l'APN, le projet de loi sur les hydrocarbures a renforcé les missions du contrôle et de régulation des 2 organes l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH). Concernant l'investissement dans le domaine des hydrocarbures non conventionnelles et offshore, le projet de loi prévoit des taux réduits de la redevance Hydrocarbures, qui ne saurait être inférieur à 5%, et de l'impôt sur le Revenu plafonné à 20%. Rappelant que l'Algérie occupe la 3^e place au monde en matière de gaz de schiste, le ministre a «fait savoir que l'exploitation optimale de cette ressource nécessitait la mobilisation des moyens et des technologies modernes afin d'éviter toute incidence sur l'environnement et les habitants. Il a rappelé, dans ce sens, que pas moins de 83 contrats de partenariat avaient été signés, dans le cadre de la loi 86-14, dont 20 demeurent en vigueur à ce jour. Les amendements introduits par la loi de 1991 sur la loi promulguée en 1986 ont permis d'attirer près de 30 partenaires étrangers et de signer quelque 50



contrats de prospection et de production et de découvrir plus de 50 gisements. Sur un total de 67 blocs soumis à la concurrence, depuis 2008, l'Algérie n'a reçu que 19 offres et conclu 13 contrats seulement», a dit le ministre.

Moussa O.

3^e Symposium international sur l'hydrogène Il se tiendra à Alger les 27 et 28 Novembre



La 3^e édition du Symposium international sur l'hydrogène durable se tiendra, mercredi et jeudi prochains, à Alger, avec la participation des principaux acteurs opérant dans ce domaine, a indiqué, dimanche, le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

Organisé en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que l'Association internationale de l'énergie hydrogène (IAHE), le Symposium (ISSH2-2019) se tiendra à la Bibliothèque nationale d'El Hamma (Alger), a précisé la même source dans un communiqué. Cette manifestation permettra aux participants de débattre des technologies de production, de stockage et d'utilisation de l'hydrogène et des carburants alternatifs dans un contexte de développement et de transition énergétique. L'ISSH2-2019 sera, également, l'occasion de s'enquérir des dernières avancées dans le domaine. Les organisateurs de l'événement disent compter sur «l'expérience et l'expertise d'éminents experts internationaux afin de sortir à la fin du symposium avec des solutions, des recommandations et des actions à entreprendre pour renforcer le développement de l'hydrogène comme énergie renouvelable».

Parmi les questions abordées, selon le CDER, figurent les potentiels et les limites de développement de l'hydrogène, sa place dans le mix énergétique et les procédures de son stockage, le degré d'avancée en Recherche et développement (R&D) et les enjeux de l'émergence de l'hydrogène durable.

Selon la même source, avec l'avènement des piles à combustibles et les exigences d'une énergie propre et durable, l'intérêt pour l'hydrogène en tant que vecteur énergétique est devenu une réalité. Cet intérêt s'est réaffirmé avec la transition énergétique et les accords sur les changements climatiques qui ont donné une impulsion à la notion de neutralité carbone.

Le recours massif aux énergies renouvelables engendre des problèmes de gestion résultant de leur caractère intermittent. «Ceci provoque une grande fluctuation de la production énergétique et un déséquilibre entre l'offre et la demande», a souligné le communiqué.

Pour le CDER, afin de résoudre ce problème d'intermittence, le recours à l'hydrogène comme moyen de stockage et comme produit intermédiaire s'est imposé.

M. O.

20^e édition du Salon international du Tourisme et des Voyages à Alger 100 exposants algériens et 5 pays étrangers

Le 20^e Salon international du Tourisme et des Voyages (SITEV) a ouvert ses portes, dimanche, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger), avec la participation de 100 exposants algériens et 5 pays étrangers. Le Salon, organisé sous le slogan «Algérie... émerveillez vos sens», a été inauguré par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud en présence de membres du Gouvernement. Le SITEV auquel prennent part la Tunisie, la Chine, l'Éthiopie, le Mali et le Niger, «revêt une importance aussi particulière, en ce qu'il constitue l'occasion pour les opérateurs locaux et étrangers de partager leurs expériences et expertises dans le domaine du tourisme et de bénéficier de cet espace de communication en vue d'échanger les vues et d'établir des relations commerciales à même de donner un élan fort à la promotion de la destination Algérie qui recèle des poten-

tialités touristiques exceptionnelles et exclusives», a affirmé la même source. La 20^e édition du SITEV connaîtra la participation de l'ensemble des acteurs et partenaires dans le secteur du Tourisme et de l'Artisanat, parmi lesquels, des entreprises sous la tutelle du ministère, ainsi que des agences de voyages, des opérateurs touristiques, des établissements hôteliers publics et privés, des artisans, des banques, des compagnies d'assurances et des transports, outre, les propriétaires de start-up intéressés par ce domaine. Cette édition sera marquée par une participation de qualité des start-up et les influenceurs en termes de tourisme en leur consacrant plusieurs espaces, tout en leur apportant l'appui et l'accompagnement nécessaires pour la réalisation de leurs projets. Plusieurs conférences animées par des experts internationaux en la matière seront organisées en marge de cette manifes-

tation qui verra, également, l'aménagement d'espaces consacrés à la présentation de différents produits d'artisanat ayant reçu le prix du meilleur produit pour cette année. Des spécialistes dans les divers domaines d'Artisanat animeront des ateliers à cette occasion. L'organisation du 20^e SITEV coïncide cette année avec l'obtention par l'Algérie d'un poste à la Commission du tourisme et du développement durable, lors des travaux de la 23^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), tenus en septembre dernier, à Saint-Petersbourg (Russie), ainsi qu'au Conseil exécutif de la même organisation, une réalisation, à même de «concrétiser le rôle majeur que joue l'Algérie sur les plans continental et international dans le développement de l'industrie touristique conformément aux principes du développement durable».

Intoxication au monoxyde de carbone à Alger 10 morts enregistrés depuis le début de l'année

Dix personnes ont péri et plus de 100 autres sauvées, d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO) à Alger, depuis le début de l'année en cours, a indiqué, dimanche, le chargé de communication auprès de la Direction de wilaya de la protection civile.

S'exprimant en marge des Journées de sensibilisation sur la prévention des asphyxies au monoxyde de carbone, au centre d'excellence des métiers du BTP «chahid Belkacem-Hassain» à El Harrach, le Lieutenant Khaled Benkhalfallah a précisé que 10 personnes sont décédées asphyxiées au monoxyde de carbone, depuis le début de l'année en cours (de janvier au 23 Novembre courant), contre 14 cas lors de la même période de l'année 2018, relevant, toutefois, un recul «notable» du nombre des victimes par rapport aux années écoulées. Lors de la même période, les agents de la protection civile ont sauvé 109 personnes d'une mort certaine, après inhalation du monoxyde de carbone, en raison du non-respect des mesures de prévention, notamment un mauvais usage de chauffages ou de chauffe-eaux, absence de système de sécurité dans certains appareils ou une mauvaise aération à l'intérieur des ménages, selon la même source. Le même responsable a fait savoir que le dernier incident avait été enregistré le 23 Novembre courant, dans une boucherie, située dans la commune d'El Harrach, lorsque 2 jeunes d'une vingtaine d'années travaillant dans ce local sont décédés, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone qui s'échappait du réchaud, sachant que le local ne disposait pas de grilles d'aération. Pour sa part, l'Ingénieur en prévention et sécurité à la Direction de distribution d'électricité et de gaz d'Alger (SDA El Harrach), Boutiba Mohamed, a affirmé, que le manque d'aération et l'absence d'amenée d'air étaient principalement à l'origine des risques d'asphyxie au monoxy-

de de carbone dans les ménages, notamment lorsque le chauffage et le chauffe-bain ne sont pas raccordés à un conduit d'évacuation. Dans ce cadre, il a préconisé de choisir un plombier qualifié agréé par les services de Sonelgaz pour l'installation des différents appareils fonctionnant au gaz, outre, l'aération du domicile, la maintenance périodique de appareils de chauffages et de réfrigération, tout en évitant de placer des chauffe-eaux dans les salles de bain, car le CO, appelé le tueur silencieux, n'a ni odeur, ni couleur. A son tour, le vice-président de l'Association nationale des plombiers, Maizi Mohamed, a souligné, dans une déclaration à la presse, la nécessité d'acquiescer des chauffages de qualité. De son côté, le Directeur du centre d'excellence des métiers du BTP (El Harrach), Thabet Lounes, a loué cette campagne de sensibilisation, menée au profit de 300 apprentis sur la prévention contre ce genre d'accidents et le respect des normes de sécurité pendant l'installation des équipements. Pour sa part, le représentant de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) d'Alger, a mis l'accent sur la nécessité de faire preuve de professionnalisme lors de l'installation des équipements fonctionnant au gaz, insistant sur la vérification de l'origine du produit. Lors de cette Journée de sensibilisation qui a regroupé des apprentis du centre, des dépliants ont été distribués, contenant des conseils et des orientations sur la prévention des risques d'asphyxie au monoxyde de carbone.

Ali B.



Commune d'El Achour

Quatre familles sinistrées occupant des habitats précaires demandent à être relogées



Ph : L'Echo d'Algérie ©

La famille Boudjrada composée de 4 familles avec enfants, soit 22 personnes à charge, vit dans une situation de précarité depuis quelques années. Les concernés occupent un habitat précaire au niveau de la cité des 1839-Logements AADL dans la commune d'El Achour (sud-ouest d'Alger). Aujourd'hui, ils demandent qu'ils soient relogés le plus tôt possible, notamment à l'approche de l'hiver. En effet, Tahar et ses frères ne savent pas à quel saint se vouer. «Nous habitons aux abords de l'oued qui est une menace pour nous et nos enfants. Notre situation perdure depuis 1996 où nous avons fait part de notre situation précaire au niveau de l'APC d'El Achour ainsi qu'aux autorités et aux services chargées de relogement. On a formulé une autre demande en 2011 qui est restée sans suite». «En septembre dernier, les averse qui se sont abattues en force, ont compliqué notre vécu. Nos habitations précaires étaient inondées lors des dernières inondations du mois d'octobre dernier. Une commission de la wilaya déléguée de Draria composée du secrétaire général de la commune d'El Achour, de la protection civile et de la sûreté de daïra ont constaté les dégâts causés par les inondations et ont signé un procès-verbal transmis aux autorités concernées et procédé à l'enregistrement de nos livrets de famille. À ce jour, aucune nouvelle. Et quand on s'est déplacés à l'APC pour s'enquérir de notre dossier, on nous a informés qu'ils sont en attente de la réponse du fichier régional de la CNL-Alger. De ce fait, la lenteur administrative ne nous sert pas, nous pauvres citoyens, nous prions les autorités à mettre fin à notre calvaire et nous reloger le plus tôt possible. Notre situation socioprofessionnelle et nos revenus dérisoires nous ne permettent pas de nous prétendre à une autre alternative outre, que demander un logement social», a martelé Tahar qui souhaite que leur demande trouve une bonne oreille cette fois-ci.

Hadjam H.

Blida

Entrée en service d'une 2^e station d'épuration des eaux usées

La wilaya de Blida a été renforcée par une 2^e station d'épuration des eaux usées, qui devrait contribuer à la réduction des maladies à transmission hydrique (MTH), parallèlement à la protection de l'environnement, a-t-on appris, dimanche, auprès du Directeur de l'unité relevant de l'Office national de l'assainissement (ONA).

Selon Ali Bicha, cette 2^e structure à l'échelle de la wilaya, est entrée en service, après 6 ans de travaux, dans la commune de Ben Khelil (Est de Blida). Elle est destinée à la couverture de 7 localités, soit Boufarik, Guerouaou, Soumaà, Ben Khelil, Oued El Alleague, et Beni Tamou, a-t-il précisé.

La station dotée d'une capacité de traitement de 60 000 m³ d'eau/jour, profitera, également, à la ville nouvelle de Bouinan, comptant près de 32 000 logements, «dans l'attente de la réalisation d'une station qui lui sera propre», a ajouté le même responsable, signalant le parachèvement de l'étude y afférente avec la sélection d'une assiette adaptée à ce projet de station de traitement des eaux usées, «dont le chantier est attendu au lancement prochainement», a-t-il indiqué. Toujours, selon Ali Bicha, un projet similaire a été programmé pour le traitement des eaux usées des communes de la partie-ouest de la wilaya, qui sont «actuellement rejetées dans la nature, en

constituant un risque tant pour les ressources hydriques souterraines que de surface», a-t-il déploré. Soulignant l'«importance de ce projet, inscrit au titre des efforts de lutte contre les MTH, le Directeur des ressources en eau de la wilaya, Rabah Mouissi, a mis l'accent sur son rôle avéré dans la préservation de la ressource hydrique souterraine, assurant à 80% les besoins en eau potable de la wilaya de Blida», a-t-il informé.

«Cette nouvelle station du genre, s'ajoute à celle de Beni Merad, assurant la prise en charge des eaux usées des communes du Grand Blida, soit Bouarfa, Blida, Ouled Aïch, et Beni Merad», a signalé Mouissi.

• CHU de Tizi-Ouzou 1350 nouveaux cas de cancers pris en charge en 9 mois

Quelque 1350 nouveaux cas de cancers ont été enregistrés et pris en charge par le Centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou durant ces 9 derniers mois, a indiqué la cellule de communication de cet établissement dans un communiqué. Selon ce même bilan qui couvre la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre dernier, sur 1350 patients atteints de pathologies cancéreuses et pris en charge au niveau des services d'oncologie médicale, d'hématologie et d'hématologie pédiatrie du CHU, pas moins de 328 malades souffraient de cancers digestifs (colon, rectum, estomac, pancréas, vésicule biliaire, œsophage, foie...), 284 cas de cancers gynécologiques (sein, utérus...) et 124 cas urologiques. La répartition des cas par organe affecté, fait ressortir que le cancer du sein reste le plus dominant avec 238 cas, suivi de celui du colon avec 114 cas et des poumons avec 112 cas, a-t-on indiqué de même source. La cellule de communication du CHU a relevé qu'«à la lecture de ce bilan, il ressort que le sujet féminin reste le plus touché, à travers, notamment le cancer du sein dont les statistiques demeurent importantes malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation au dépistage». «L'an dernier, il a été recensé 350 nouveaux cas de cancers du sein diagnostiqués entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018», a-t-on rappelé. Avec les nouveaux cas de cancer admis au CHU cette année, le nombre cumulé de patients atteints de pathologies cancéreuses a atteint les 4561 malades, répartis sur les services d'oncologie médicale de l'unité de Belloua (3527 cas), d'hématologie (976 cas) et d'hématologie pédiatrie (58 cas). Durant la même période (de janvier à septembre dernier), pas moins de 25 764 consultations spécialisées et 18 020 séances de chimiothérapie ont été dispensées par les trois services, a-t-on ajouté dans le même communiqué.

L'enveloppe globale consentie cette année au 30 septembre 2019 par le CHU Nedir-Mohamed pour la prise en charge des patients cancéreux est de l'ordre de plus de 1,2 milliard de dinars, a-t-on précisé.

H. H.

Mila

Aménagement de la nouvelle zone industrielle de Chelghoum Laïd

Les travaux d'aménagement d'une nouvelle zone industrielle, érigée sur une superficie de 247 hectares dans la région de Boukrana, dans la commune de Chelghoum Laïd (Mila), ont été lancés, a-t-on appris, dimanche, auprès du Directeur de l'industrie et des mines (DIM) Boualam Beltoum.

Supervisée par les services de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), l'opération a touché jusqu'à présent 2 lots sur 4, a précisé le même responsable qui a ajouté que les travaux concernant les 2 lots restants seront lancés «prochainement». Le retard dans le lancement des travaux des 2 autres lots était dû à l'abandon de l'un des promoteurs du projet ce qui a nécessité de procéder à un autre appel d'offres pour sa réalisation, a souligné la même source. S'agissant du dernier lot, il n'a pas encore été lancé suite à divers obstacles rencontrés par quelques propriétaires de terres de cette zone, a affirmé le Directeur de l'industrie et des mines qui a souligné à cet égard le traitement de cette affaire conformément à la

loi avec l'indemnisation de certains d'entre eux. Beltoum a ajouté dans ce même contexte que le processus est toujours en cours pour régler avec ceux qui contestent la valeur de l'indemnisation en ayant déposé des recours à ce sujet. Les actions à entreprendre pour l'aménagement de cette zone d'une superficie de 247 ha dont 179 ha pouvant être octroyés, portent sur la réalisation des routes, des réseaux d'assainissement, de l'eau potable et de l'électricité, pour un coût global d'environ 4 milliards de dinars, a détaillé la même source. La nouvelle zone industrielle de Boukrana a été répartie sur 599 lots dont plus de 60 ont été attribués actuellement à leurs investisseurs, toutes activités confondues, a conclu la même source.

M. El-Hadi /Ag.



Rencontre scientifique sur les psychotropes : «L'efficacité des nouveaux textes de gestion», soulignée

Les participants à une rencontre scientifique sur les psychotropes ont mis en exergue, samedi, à Mila, l'efficacité des nouveaux textes et amendements relatifs à la gestion des psychotropes proposés pour protéger les pharmaciens d'officine. S'exprimant lors de son intervention au cours de cette rencontre, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO), Messaoud Belambri, a indiqué que les efforts fournis pour l'amendement de la loi 18/04 ainsi que l'élaboration d'un décret exécutif relatif à la gestion des psychotropes «sont susceptibles d'assurer la protection des pharmaciens d'officines et de mettre en place un cadre juridique régissant l'acquisition et la possession de ces médicaments.» La révision de la loi 18/04 ainsi que l'élaboration d'un décret exécutif ont été finalisées depuis plusieurs mois et seront publiées au Journal officiel, a assuré le même responsable, affirmant que cette mesure permettra de remédier aux

lacunes juridiques existantes afin de déterminer les droits et obligations du pharmacien. Belambri a aussi évoqué une série d'amendements et de nouveaux mécanismes approuvés «susceptibles de réguler la vente des psychotropes aux patients en tant que responsabilité du pharmacien, notamment à l'ombre des nombreuses poursuites judiciaires et menaces auxquelles ces professionnels sont exposés quotidiennement.» Outre, l'établissement d'une liste nominative des psychotropes, l'intervenant a cité parmi ces nouveaux dispositifs l'élaboration d'un registre numérique consacré à l'enregistrement des ordonnances médicales comportant des psychotropes avec la précision de leurs caractéristiques (couleur et numéro) en sus de la limitation de sa validité à 3 mois. De son côté, le chargé des affaires juridiques auprès du SNAPO, Karim Meraghmi, a fait savoir, lors de son intervention intitulée «Le pharmacien face aux psychotropes», que parmi les principaux

problèmes auxquels sont confrontés les professionnels de ce domaine, «les failles» enregistrées dans le processus de sécurisation des psychotropes, notamment du fait de leur présence sur le marché parallèle, ce qui ne met pas la responsabilité sur le pharmacien parce qu'il en possède de petites quantités contrairement à l'usine ou à l'importateur. L'intervenant a mis en garde la présence contre les ordonnances de complaisance destinées à l'acquisition des psychotropes, «ce qui met en cause une partie de la responsabilité sur certains médecins et non les pharmaciens qui font face à une réalité amère, en l'absence de cadres permettant de contrôler leur activité.» Des débats ont clôturé cette rencontre organisée dans la ville de Mila, en présence de nombreux pharmaciens issus de différentes wilayas du pays, des représentants de la Sûreté nationale ainsi que des secteurs de la Santé et de la Justice.

M. E-H.

Constantine Lancement d'un cycle de formation au profit des cadres des douanes

Un cycle de formation dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine au profit des cadres douaniers, opérant dans différentes wilayas de l'Est du pays, a été ouvert, dimanche, à Constantine, en collaboration avec le Musée national Cirta, a indiqué le sous-directeur de l'administration des moyens auprès de la Direction régionale des Douanes, Abdelhamid Maoudj. Une trentaine de cadres douaniers des wilayas de Biskra, Batna, Skikda et Constantine poursuivent de dimanche à jeudi une session de formation sur les mécanismes et les méthodes à mettre en œuvre pour renforcer davantage les actions menées par les Douanes algériennes pour sauvegarder le patrimoine national, a souligné le responsable. L'initiative, qui se veut, également, une occasion pour sensibiliser davantage les douaniers sur l'importance de la sauvegarde du Patrimoine national et la mémoire collective, s'inscrit dans le

cadre du programme de formation mis en place par la Direction générale des Douanes en vue de perfectionner et consolider l'intervention des douaniers du point de vue administratif et opérationnel, a ajouté Maoudj. Mettant en avant les dispositions de l'article 3 du code des Douanes dans son volet relatif à la protection du patrimoine artistique et culturel, le responsable a affirmé que la Direction des Douanes œuvre à travers ce genre de formation, organisée avec des spécialistes en la matière, à renforcer l'action de terrain en dotant les douaniers des connaissances et repères nécessaires permettant une meilleure intervention sur le terrain. Ce cycle de formation encadré par des cadres du Musée national Cirta comprend un volet théorique et une autre pratique sur le site historique de Tiddis dans la commune de Beni Hamidene à la sortie nord-Est de Constantine.

D. T.

Oum El Bouaghi Le fromage traditionnel «Bouhezza» aura sa labellisation

Le fromage traditionnel «Bouhezza», produit du terroir de la wilaya d'Oum El Bouaghi et sa région, sera «prochainement» labellisé, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'Association «Imsenda» pour la promotion et la protection du label «Bouhezza». «Lors de l'ouverture du Salon national des fromages traditionnels, organisé par la Chambre nationale de l'agriculture, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avait donné des instructions pour réunir au plus tôt la commission nationale de la qualité et hâter le processus de labellisation», a déclaré Samir Messaïl, membre de cette association, chargé du dossier

de la labellisation de ce fromage. «Le dossier est peaufiné depuis 18 mois après avoir franchi les étapes de dépôt de la demande de labellisation, l'établissement du cahier des charges et l'envoi d'un rapport à la commission nationale de labellisation», a ajouté Messaïl qui a souligné que la dernière étape sera celle des procédures d'opposition. Produit de transformation du lait de chèvre ou de brebis avec salage et affinage dans une (Chekoua) typique de la région d'Oum El Bouaghi, le fromage «Bouhezza» est le 1^{er} produit d'origine animal à être présenté à la commission nationale chargée de la labellisation, selon la même source.

El Tarf 3379 logements livrés en 2020

Pas moins de 3379 logements de type location-vente (AADL), en cours de construction à travers différents sites de la wilaya d'El Tarf, seront livrés durant l'année 2020, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de cette agence. Les travaux de 1000 unités de la commune du chef-lieu de wilaya, 600 dans la commune de Dréan et 400 autres à Besbès se poursuivent et ce, en vue d'être réceptionnées «avant la fin de l'année 2020», a ajouté la même source. Tout en précisant que cette wilaya frontalière a été renforcée courant de l'année précédente par un programme complémentaire destiné à la location-vente, totalisant 1379 unités, la même source a signalé, à ce sujet, que l'avis d'appel d'offres national pour la concrétisation de ce projet a été lancé «récemment». Selon les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), le parc de la wilaya d'El Tarf se compose de 26 020 logements dont 12 720 de type public locatif (LPL) et 13 300 dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. La wilaya a bénéficié, a-t-on, en outre, rappelé, de 30 150 aides à l'habitat rural, 2240 logements LPA, 3142 de type LSP, 26 020 publics locatifs et 3174 en promotion libre et 60 LPP.

Tlemcen

Le taux de réalisation du tronçon de la double voie ferrée électrifiée frise les 75 %

Le taux d'avancement des travaux du 1^{er} tronçon de la double voie ferrée électrifiée de Tlemcen a atteint 75,51%, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la Direction des transports.

Le tronçon, dont le coût est estimé à 174 milliards de dinars, s'étend sur une distance de 44 km depuis la commune d'Aïn Nehala jusqu'à la gare de train de la ville de Tlemcen, a indiqué, le chef de service transport ferroviaire, Bouzidi Mohamed. Le projet comprend la construction de 35 ouvrages d'art, un viaduc d'une longueur de 640 m avec un taux d'avancement des travaux, estimé à 95%, en plus de la pose de rails et des équipements de voie destinés à l'alimentation en énergie électrique et la mise à niveau de la gare de chemin de fer de Tlemcen, a-t-on ajouté de même source. Le même responsable a souligné, également, la construction en cours de travaux du 2^e tronçon du projet de la ligne de chemin de fer en double voie électrifiée reliant l'ancienne gare ferroviaire à la gare Akid-Abbas de Maghnia sur une distance de 66 km et qui comprend 30 ouvrages d'art et 14 tunnels, assurant que

le taux d'avancement des travaux de ce tronçon est estimé à 5% à cause de la résiliation du 1^{er} contrat concernant ce projet que devait réaliser le groupement d'entreprise algéro-portugais.

Les travaux de ce tronçon ferroviaire ont été confiés à deux entreprises, l'une est algérienne et l'autre turque, pour un coût de 157 milliards de dinars, répartis sur plusieurs zones de la wilaya, notamment au niveau des communes de Mansourah, Sebra, Bouhlou, Sidi Medjahed et Maghnia. Selon Bouzidi, ce 1^{er} tronçon dont la livraison est attendue en début d'année 2022, permet l'exploitation de trains jusqu'à une vitesse de 220 km/heure. Pour rappel, cette liaison en cours de réalisation dans la wilaya de Tlemcen entre dans le cadre du projet du dédoublement de la ligne ferroviaire électrifiée reliant la ville d'Ouled Tlilat (Oran) à la gare de train de Tlemcen sur une distance de 132 km.



CHU d'Oran 10 bâtiments en danger d'effondrement

Pas moins de 10 bâtiments au niveau du CHU d'Oran, dont la construction remonte au XIX^e siècle, ont été classés en danger d'effondrement, a affirmé le Directeur de cet établissement de santé, Hadj Boutouaf.

«L'expertise de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) a décidé que ces 10 bâtiments sont à démolir», a affirmé Boutouaf, dans une déclaration. Il s'agit des bâtisses abritant la Direction des activités paramédicales et médicales (DAPM) et la Direction des finances et du Contrôle (DFC), ainsi que les services de la neurophysiologie, de la neurologie, de la rhumatologie,

du pavillon 25, ainsi que certains chalets. Pour solutionner ce problème, la Direction du CHU a présenté au ministère de tutelle une étude proposant la démolition des 10 bâtiments et de transférer leurs occupants vers d'autres bâtiments, notamment au nouveau service des maladies infectieuses encore en construction. Cette nouvelle structure s'étalant sur 9000 m², avec une capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à 240 lits, ne peut en aucun cas abriter un seul service, comme prévu par le projet initial, lancé par l'ancienne direction, a tranché Boutouaf. «La réglementation est bien claire. La capacité maximale

d'un service est de 60 lits», a-t-il souligné, ajoutant que cette nouvelle bâtisse représente une réelle solution pour rénover les structures de l'hôpital. «L'idée c'est de transférer les locataires des services vétustes vers le nouveau service. Leur démolition permettra de récupérer des assiettes foncières pour la construction de nouvelles structures», a-t-il encore expliqué. Le projet du nouveau service infectieux est en sa phase finale. La concrétisation du grand projet pour la rénovation du bâti de l'hôpital est en étude au niveau du ministère.

L. K.

Mostaganem Lancement des travaux de réalisation de 36 projets d'investissement à Hassiane

Les travaux de réalisation de 36 projets d'investissement ont été lancés dans la zone industrielle Bordjia et la zone d'activités «Gouara» de Hassiane (Mostaganem), a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. La même source a fait part de l'avancement des travaux d'aménagement de la zone industrielle de Bordjia (400 hectares) et de la zone d'activités (80 ha) pour créer un climat propice à l'investissement et à la concrétisation des projets et d'unités industrielles. Une enveloppe de 6,7 milliards de dinars a été réservée à l'aménagement du terrain, l'ouverture des pistes, le raccordement au réseau d'AEP et d'assainissement et à la protection des 2 zones situées au sud-ouest de la wilaya de Mostaganem contre les inondations et les crues d'oueds, a-t-on fait savoir. Les travaux d'ouverture des pistes et leur revêtement sur 32,5 km ont atteint un taux d'avancement de 60% à Bordjia en dépit du fait que certaines parties de cette zone industrielle

nécessitent encore un terrassement, a-t-on signalé. Le wali de Mostaganem, Mohamed Abdennour Rabhi, a adressé plusieurs mises en demeure aux entreprises ayant accusé du retard dans les travaux sous peine de résiliation du contrat, selon la même source. Le taux d'avancement des travaux portant sur l'assainissement et le raccordement aux réseaux d'AEP a atteint, dans la même zone industrielle qui compte 492 assiettes, 70 et 50% respectivement. Rabhi a donné des instructions pour la réalisation d'un chemin reliant Bordjia et Gouara avec enregistrement d'un taux d'avancement de 65% et de l'assainissement (50%). Pas moins de 62 projets d'investissement ont été avertis dans la zone industrielle de Bordjia dont 57 projets industriels fournissant 7000 postes d'emploi directs, et 44 projets d'investissement dans la zone d'activités de Gouara générant à court terme plus de 5000 emplois.

Lehouari K. /Ag.

Aïn Témouchent

Un réseau d'organisation d'opérations d'émigration clandestine démantelé

Des éléments de la sûreté de daïra d'El Malah (Aïn Témouchent) ont réussi, dernièrement, l'arrestation de 4 individus composant un réseau spécialisé en organisation d'opérations d'émigration clandestine par mer, a-t-on appris, dimanche, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Cette arrestation a eu lieu suite à une plainte déposée par des parents originaires de la wilaya de Mila au sujet de leurs enfants (2 jeunes) qui se trouvaient à El Malah et qui s'apprêtaient à embarquer clandestinement à partir d'une plage de la wilaya d'Aïn Témouchent. L'enquête déclenchée aussitôt a permis d'identifier le lieu de présence des 2 jeunes qui ont été arrêtés à El Malah et les investigations ont conduit jusqu'aux organisateurs de cette opération, a-t-on fait savoir. L'enquête a permis d'arrêter 3 autres acolytes qui ont été présentés devant le tribunal d'Aïn Témouchent, qui les a condamnés à 2 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA, alors que les 2 jeunes originaires de la wilaya de Mila ont été relaxés.

Mascara

850 millions de dinars pour traiter le problème de glissement de terrain sur 3 routes nationales

Une enveloppe de 850 millions de dinars est consacrée pour traiter le problème de glissement de terrain sur 3 routes nationales dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris, dimanche, auprès du Directeur des travaux publics, Tahar Nekkache.

Le ministère des Travaux publics et des Transports a débloqué cette enveloppe financière pour corriger 3 points sur les RN 17, RN 17A et RN 6 qui affectent la sécurité routière et la circulation, a-t-il indiqué. Le même responsable a fait savoir que l'étude portant sur ce projet tire à sa fin et le lancement des travaux sera effectif prochainement pour mettre un terme définitivement au problème en utilisant des moyens modernes, entre autres, des matériaux de construction résistant aux facteurs naturels à l'origine des glissements de terrains.

Par ailleurs, le secteur des Travaux publics de la wilaya a bénéficié de 2 projets de confortement et de maintenance de la RN 17. Le 1^{er} projet concerne le tronçon reliant la sortie de la ville de Mohammadia à Fraguig sur une distance de 5 km pour un coût de 80 millions de dinars, a-t-il fait savoir, ajoutant que les travaux de ce projet ont été lancés pour éliminer les points noirs, conforter la route et concrétiser des aires de stationnement de véhicules. Le 2^e projet, qui a nécessité une autorisation de 390 millions de dinars, sera lancé après approbation par la commission des marchés de la wilaya. Il porte sur la maintenance de la même route sur une distance de 29 km avec des travaux de réhabilitation de cet axe routier emprunté quotidiennement par des milliers de véhicules, a-t-il ajouté.

Laghouat

Des structures en cours de réalisation pour améliorer les conditions de scolarisation

Une série de structures pédagogiques, tous paliers confondus, sont en cours de réalisation dans la wilaya de Laghouat pour l'amélioration des conditions de scolarisation, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la Direction de l'éducation (DE).

Inscrits au titre du programme de développement sectoriel (PSD-2019), ces nouveaux établissements devant ouvrir leurs portes à la prochaine saison scolaire, consistent en 5 groupements scolaires, 2 demi-pensionnats, 2 cantines scolaires et 2 collèges, en plus du lancement d'une étude pour la réalisation de 2 lycées, a-t-on signalé. Le secteur de l'Éducation s'est vu accorder, au titre du fonds spécial de développement des régions du Sud, d'autres projets en cours de réalisation, à savoir 5 groupements scolaires pour le palier primaire, 3 collèges d'enseignement

moyen (Base 5) et une école primaire. Afin de promouvoir les prestations socio-éducatives, le secteur sera renforcé, en prévision de la prochaine saison scolaire, par la réception de 31 cantines scolaires, 63 salles d'extension, en plus de la réhabilitation et la réfection de certains établissements primaires à travers le territoire de la wilaya. La wilaya de Laghouat a bénéficié dernièrement de plus de 40 bus destinés à la prise en charge du transport scolaire, affectés aux communes, en fonction des besoins exprimés, ont indiqué les services de la Direction de l'éducation.



Naâma

Marche pacifique de soutien à la tenue de l'élection présidentielle à Mécheria

Des citoyens de la ville de Mécheria (Naâma) ont organisé, samedi, une marche pacifique pour exprimer leur soutien au déroulement de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre, a-t-on constaté. Cette marche a vu la participation des citoyens, de représentants de la société civile et d'organisations à l'instar de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) et de

l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) qui ont insisté sur le déroulement de ces élections à la date prévue en tant qu'unique solution de sortie de crise et de la situation politique actuelle dans le pays. Sur les banderoles portées par les citoyens sont écrits des slogans «Les élections, la solution constitutionnelle pour sortir de la crise», «Nous participons aux élections pour protéger notre pays» et autres exprimant le lien

solide entre le peuple et l'Armée nationale populaire dont «Djeïch Chaâb Khawa Khawa». Des personnes refusant les élections présidentielles ont tenté de perturber cette marche pacifique à son début au niveau du dédoublement de la voie menant vers le centre-ville, mais elle s'est poursuivie dans le calme sans aucun incident.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BORDJ BOU-ARRERIDJ
DAIRA DE MEDJANA
COMMUNE DE MEDJANA
IDENTIFICATION FISCALE : 095734139081709

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2019

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Medjana lance un avis d'appel d'offre ouvert pour fournir des denrées alimentaires dans le cadre : ALIMENTATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2020

LOT N°01 : LEGUMES ET FRUITS, LOT N°02 ALIMENTATION GENRAL+LAIT ET SES DERIVES,
LOT N°03 :VIANDE ROUGE FRAICHE + VIANDE BLANCHE + LES OEUFs. LOT N°04: PAIN
LOT N°05 :POISSONS FRAICHE

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis et qui remplissent les conditions suivantes :
Le registre du commerce doit être proportionné avec les fournitures ci-dessus
Peuvent retirer le cahier des charges auprès du Service des marchés de l'APC de Médjana contre paiement de quatre milles DA (4.000,00) au profit du trésorier communal.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière
Les trois dossiers seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la mention- dossier de candidature-offre technique ou - offre financière- selon le cas. ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant: la mention avis d'appel d'offre ouvert *ALIMENTATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2020 * a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes:

Le dossier de candidature contient :

-une déclaration de candidature, une déclaration de probité, les statuts pour les sociétés; les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ; tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ; des soumissionnaires. Capacités professionnelles ; Capacités financières : moyens humains et matériels et références professionnelles

L'offre technique contient :

-Une déclaration a souscrire ; tout document permettant d'évaluer l'offre technique :
Copie de registre de commerce ou carte artisan pour le lot 4; Attestation de mise à jour CNAS -CASNOS.
Extrait de rôle ,Carte d'enregistrement fiscal, Casier judiciaire ; Copie de dépôt des comptes sociaux, une mémoire technique justificatif-Le cahier des charges portant a la dernière page ;la mention manuscrite« lu et accepté».

L'offre financières contient :

La lettre de soumission datée et signée - Le bordereau des prix unitaires daté et signé
Le devis Quantitatif et Estimatif daté et signé
La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la date du 1^{er} jour de la parution de l'avis d'appel D'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux
Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la limite de la durée de préparation des offres de 8h00 à 11h00 au secrétariat du PAPC
Lorsque la date limite de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le délai est prolongé au jour ouvrable qui suit et à la même heure.
L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, Le jour ouvrable coïncidant avec le dernier jour de la durée de préparation des offres, à 11 heures.
Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis, susvisée, qui se tiendra, au niveau du siège de l'APC de Médjana.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de la préparation des offres plus un(01) mois pour le titulaire du marché.

L'Echo d'Algérie : 25/11/2019

Anep : 1916 025 297

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
Direction de la santé et de la population de la wilaya de Blida
E.P.S.P de l'ARBA
Sous Direction des ressources humaines
N°1397/2019

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Le directeur de l'établissement public de santé de proximité de l'Arba organise des concours sur titres selon le tableau ci-dessous :

Grade	Condition de participation	Spécialité demandée	N/de postes
Administrateur	diplôme de licence ou d'un titre reconnu équivalent.	La licence dans les spécialités suivantes : -Sciences juridiques et administratives - Sciences économiques - Sciences commerciales - Sciences de gestion - Science politique et relation international Sociologie sauf science de l'éducation -Psychologie spécialité travail et organisation -Sciences de la communication -Sciences islamique filière charia et droit	01

Le Dossier d'inscription au concours doit comporter les pièces suivantes :

- le formulaire d'inscription dûment renseigné et signé par l'intéressé
- demande manuscrite de participation au concours .
- une copie du diplôme ou titre équivalent .
- extrait de naissance
- une copie des relevés de notes du cursus universitaire .
- copie certifiée conforme a l'originale de la carte nationale d'identité .
- certificat de résidence.
- copie de la situation vis a vis le service nationale
- certificat de nationalité
- certificat de casier judiciaire
- deux (02) photos d'identité .
- deux (02) enveloppes timbrées avec adresse du candidat .
- attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle cas échéant + affiliation .

Observation :

Les demandes des candidatures accompagnées du dossier complet doivent être déposées au niveau du secrétariat de la sous direction des ressources humaines de l'EPSP de l'Arba, dans un délai de 15 jours à partir de la date de publication de la présente annonce dans la presse nationale.

L'Echo d'Algérie : 25/11/2019

Anep : 1916 025 296

Disguised Toast quitte la plate-forme de streaming Twitch



Twitch est une plate-forme de streaming dédiée au jeu vidéo extrêmement populaire. Pourtant, elle fait face ces derniers temps à quelques défections parmi ses plus gros streamers. Aujourd'hui, un nouveau cas, qui s'en va gonfler les rangs de Facebook. Un autre gros streamer Twitch a décidé d'abandonner le navire. Mais cette fois, la destination est plutôt inhabituelle. Jeremy «Disguised Toast» Wang -très connu pour ses streams Apex Legends, Hearthstone et League of Legends- quitte donc la plate-forme de streaming Twitch pour aller voguer dans les eaux de Facebook. Ses vidéos pré-enregistrées seront toujours disponibles sur YouTube et d'autres plates-formes, mais toutes ses diffusions en direct seront proposées en exclusivité sur le plus grand réseau social de la planète. Le streamer déclarait tout récemment à CNN Business avoir reçu des offres de «toutes les plates-formes majeures de streaming», mais il dit avoir choisi Facebook parce que cette

dernière a «le potentiel le plus explosif». Bien évidemment, un gros chèque a accompagné ce déménagement, mais le montant n'a pas été dévoilé. Toujours est-il que cela semble suggérer que le paiement en question n'a pas été le seul et unique facteur motivant cette décision. Disguised Toast n'est peut-être pas aussi populaire que les Ninja ou Shroud qui ont eux aussi quitté Twitch il y a peu de temps, mais l'homme pouvait tout de même se targuer de compter quelque 1,3 million d'abonnés avant son déménagement. Selon le nombre d'heures visionnées, il faisait partie du Top 40 des streamers de 2019. C'est une nouvelle perte significative pour Twitch et une bonne opération pour Facebook à l'heure où ce sont plutôt les Mixer et YouTube qui attirent les gros streamers. Si le service de streaming de jeu vidéo de Facebook n'est pas aussi bien implanté que Twitch, il se développe très bien, notamment en Asie et Amérique latine.

Apple affirme perdre de l'argent à cause des réparations depuis 10 ans

L'approche restrictive d'Apple en matière de réparation fait l'objet de plusieurs critiques. Accusée de rendre les réparations de ses appareils difficiles ou inaccessibles, l'entreprise invoque le statut déficitaire de son service de réparation, sous-entendant qu'elle n'agit pas de la sorte pour faire plus d'argent, mais bien pour assurer un service fiable et sécuritaire, selon ce que rapporte le site web spécialisé en technologie Engadget. Depuis quelques années, des mouvements s'organisent pour revendiquer le droit des consommateurs et consommatrices à réparer eux-mêmes leurs appareils électroniques. Apple est l'une des entreprises au cœur du mécontentement. Elle est accusée de faire des pieds et des mains pour rendre les réparations de ses appareils difficiles ou inaccessibles au grand public, et d'adopter une approche restrictive en matière de réparations faites par des tiers. En conséquence, les personnes propriétaires d'iPhone ou d'autres appareils Apple sont forcées de les faire réparer par Apple à des coûts souvent bien plus élevés que par un tiers indépendant. Les nombreuses critiques à l'endroit d'Apple ont éveillé l'attention des autorités antitrust américaines, chargées de maintenir la concurrence en empêchant la concentration excessive de sociétés d'un même secteur ou de secteurs liés. Elles demandent maintenant des réponses. L'entreprise a répondu aux allégations par l'entremise de Kyle Andeer, vice-président aux affaires juridiques d'Apple. Selon lui, les critiques ne tiennent pas la route puisque le service de

réparation de l'entreprise perd de l'argent depuis une décennie. Chaque année depuis 2009, les coûts liés à nos services de réparation ont dépassé les revenus générés par ces réparations, a expliqué Andeer dans sa réponse au comité antitrust des États-Unis. Le but de l'approche protectionniste de l'entreprise en matière de réparation est de s'assurer que les réparations sur ces appareils complexes sont fiables et sécuritaires. Selon le site web Engadget, cette déclaration peut sembler curieuse par rapport aux faits constatés sur le terrain. L'an dernier, une enquête de CBC News (Nouvelle fenêtre) avait révélé qu'Apple demandait 1.200 \$ pour la réparation d'un MacBook, réparation qui pouvait coûter aussi peu que 75 \$ dans une entreprise tierce. Toujours, selon Engadget, le remplacement d'une vitre d'iPhone X vaut 279 \$ lorsqu'on fait affaire avec Apple, alors que l'entreprise indépendante iPhone Doc NYC demande 170 \$ pour le même service. Kyle Andeer affirme qu'une réparation effectuée par du personnel non formé peut causer des risques. Il donne l'exemple d'une vis mal serrée qui pourrait endommager la batterie et causer une surchauffe et même un feu. Il ajoute que l'entreprise a instauré de nouveaux programmes qui facilitent le processus de réparation d'appareils, comme son partenariat de réparation avec Best Buy ou son nouveau système permettant aux réparateurs indépendants de téléphones intelligents d'acheter des pièces, des outils et des guides de réparation officiels directement de l'entreprise.



Gillette va sponsoriser les EA SPORTS FIFA 20 Global Series



Gillette (NYSE : PG), le spécialiste mondial des produits de toilette pour hommes, et Electronic Arts Inc. (NASDAQ : EA) ont annoncé le parrainage des EA SPORTS FIFA 20 Global Series. Ce parrainage de Gillette suscitera l'engagement et connectera la marque avec le jeune public par l'entremise du football et des sports électroniques. Gillette activera le parrainage des EA SPORTS FIFA 20 Global Series via les segments de diffusion intégrés «Precision Play of the Day, Presented by Gillette» sur YouTube et sur Twitch, des spots publicitaires «on-stream», des promotions radio en



direct et des contenus de marque uniques plus tard dans la saison. Les activations commencent avec l'EA FUT Champions Cup Stage 2 en direct de Bucarest, en Roumanie, le dimanche 24 Novembre. Gillette sera également le commanditaire présentateur pour les playoffs EA SPORTS FIFA 20 Global Series sur Xbox le 26 juin. «Les EA SPORTS FIFA 20 Global Series sont une plate-forme de sports électroniques incroyablement puissante, et c'est un grand honneur qu'elle soit ajoutée au long historique de Gillette dans le football, les sports et les sports électroniques», a déclaré Gary Coombe, PDG de la

division mondiale Grooming chez P&G / Gillette. «Nous sommes impatients de lancer cette saison et de travailler avec EA SPORTS, un éditeur de jeux vidéo de 1^{er} rang, pour nous connecter avec ses fans et une toute nouvelle génération de consommateurs de produits Gillette.» «Gillette est une marque synonyme de connexion avec les plus grands sports au monde», a déclaré Brent Koning, commissaire du jeu compétitif FIFA. «Les parrainages des EA SPORTS FIFA 20 Global Series comme celui de Gillette illustrent la puissance mondiale de ce sport électronique.» Les EA SPORTS FIFA 20 Global Series sont un écosystème de tournois de jeux compétitifs d'une durée de 9 mois organisés par Electronic Arts et la FIFA avec plus de 3 millions de dollars de prix à gagner. Du fait de la structure concurrentielle inclusive, la quasi-totalité des joueurs éligibles bénéficient de chances comparables d'accéder au statut de superstar sur la route de la FIFA eWorld Cup 2020. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet officiel de Gillette et ses pages sur les réseaux sociaux, dont Twitter et Facebook. Des restrictions d'éligibilité s'appliquent. Veuillez consulter les Règles officielles pour plus de détails. Les conditions et la structure finales sont susceptibles de changer.

Facebook teste «Whale», une application d'éditions d'images

Facebook n'en finit pas de dénicher de nouvelles idées pour séduire les jeunes utilisateurs. La semaine du 11 Novembre, le leader mondial des réseaux sociaux a lancé en catimini une nouvelle application dédiée à la création de memes. Le projet est le résultat d'un travail acharné de l'équipe de développement



expérimental de Facebook ou NPE Team. Baptisée «Whale», cette application d'éditions d'images offre pas mal de possibilités. Elle permet, notamment d'intégrer des effets spéciaux sur les textes ainsi que les photos prises via la caméra d'un téléphone ou téléchargées depuis un album. Mais ce n'est pas tout ! Les utilisateurs peuvent aussi partager les memes directement et instantanément sur Instagram ou encore Messenger. Pour l'heure, et si l'on en croit les déclarations de la firme d'analyse Aptopia, la nouvelle application Whale n'est disponible qu'au Canada. En quoi l'application Whale est-elle si particulière ? La gratuité figure parmi ses 1^{ers} avantages. Elle embarque aussi des fonctionnalités toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Notons, cependant, que Facebook n'en est qu'à la phase de test. Selon son porte-parole, il est tout à fait possible que cet outil soit supprimé d'ici quelques mois. Dans une de ses déclarations, Facebook a d'ailleurs précisé : «Nous avons décidé d'utiliser ce nom de marque distinct pour aider à définir les attentes appropriées vis-à-vis des utilisateurs : les applications de l'équipe NPE Team vont changer très rapidement et seront fermées si nous apprenons qu'elles ne sont pas utiles aux utilisateurs.» Il faut noter que l'équipe de développement expérimental de Facebook n'en est pas à sa première tentative. L'on doit effectivement la création et le développement de deux autres applications à la NPE Team : il s'agit de Bump et d'Aux. La première promeut le chat, tandis la seconde permet aux jeunes de créer une playlist musicale commune avec leurs camarades. Pour ne pas tomber dans l'oubli, Facebook travaille aussi sur d'autres projets. On peut citer le Poke, le Flash ou encore Slinghost. Dans tous les cas, une chose est sûre : pour garder sa place, le réseau social doit constamment proposer de nouvelles innovations attrayantes pour les utilisateurs.

Le yoga comme traitement de la lombalgie chronique améliore, également, le sommeil



La lombalgie est une douleur au niveau des vertèbres lombaires, situées en bas du dos. S'il est connu que l'activité physique permet d'éviter que le mal de dos ne s'installe durablement et/ou revienne, des chercheurs ont démontré que la pratique du yoga pendant plusieurs semaines permet non seulement de soulager les patients concernés, mais aussi d'améliorer leur sommeil, trouble dont ils sont susceptibles de

souffrir en parallèle. Le yoga est une discipline du corps et de l'esprit considérée comme un art de vie qui repose sur la pratique des asanas (postures) et du pranayama (discipline du souffle). Parmi les motivations les plus évoquées, l'envie d'évacuer le stress, d'entretenir son corps et de rester en bonne santé. Une nouvelle étude publiée par le *Boston Medical Center* confirme ses bienfaits pour deux maux du

quotidien : le sommeil et les douleurs au dos. Publiée dans le *Journal of General Internal*, l'étude révèle que le yoga et d'autres pratiques de physiothérapie sont des approches efficaces pour traiter les troubles du sommeil et les maux de dos chroniques tout en réduisant les besoins en médicaments. Les chercheurs sont partis du constat que les troubles du sommeil et l'insomnie sont fréquents chez les

personnes souffrant de lombalgie chronique (lorsque le mal de dos perdure au-delà de 3 mois soit 12 semaines selon l'Assurance maladie). Des recherches antérieures ont d'ailleurs montré que 59% des personnes qui en sont atteintes avaient une mauvaise qualité de sommeil et que 53% présentaient un diagnostic d'insomnie. Une prise en charge spécifique est alors nécessaire. «Les médicaments pour le sommeil et les maux de dos peuvent avoir de graves effets secondaires, et le risque de surdosage et de décès liés aux opioïdes augmente avec l'utilisation de somnifères», indiquent les auteurs de l'étude, avant d'ajouter : «Identifier des méthodes holistiques de traitement de ces affections pourrait contribuer à réduire le recours à ces médicaments, ainsi qu'à rendre les patients plus sûrs et plus à l'aise.» L'essai contrôlé randomisé comprenait 320 adultes atteints de lombalgies chroniques. Au début de l'étude, il a été constaté que plus de 90% des participants atteints, souffraient, également, d'un mauvais sommeil. Les participants ont été assignés à l'un des trois traitements proposés : thérapie physique, yoga hebdomadaire ou lecture de

documents pédagogiques. Les améliorations ont été comparées sur une période d'intervention de 12 semaines et après un an de suivi. Il s'avère que, dès 6 semaines de traitement, les volontaires ont fait état de douleurs au dos réduites de l'ordre de 30% en moyenne. En outre, les participants concernés étaient 3 fois et demie plus susceptibles de bénéficier d'une amélioration du sommeil après 12 semaines de traitement complet, confirmant le fait que douleur et sommeil sont étroitement liés, et cette amélioration n'a pas décliné au terme de la totalité de la période de suivi. «La forte prévalence de problèmes de sommeil chez les adultes souffrant de douleurs lombaires chroniques peut avoir des effets néfastes sur la santé et le bien-être en général. Cela met vraiment l'accent sur la nécessité pour les prestataires de soins d'interroger les patients souffrant de lombalgie chronique sur la qualité de leur sommeil. Étant donné les risques sérieux liés à l'association d'analgésiques et de somnifères, des approches non pharmacologiques devraient être envisagées pour ces patients», concluent-ils.

Et si votre week-end peut indiquer un burn-out

En théorie, le week-end permet de se couper du boulot, de se reposer et de débrancher. Mais en cas de burn-out, on oublie parfois jusqu'au plaisir de faire une pause. Le burn-out représente un réel risque professionnel, et il ne disparaît pas le vendredi. L'employé, fatigué, apathique, grincheux au bureau ne cessera pas de ruminer une fois chez lui. Selon la classification internationale des maladies établie par l'OMS, la simple surcharge de travail n'explique pas à elle seule le burn-out. L'impression d'être sous-employé y contribuerait, également. Le burn-out se définit comme un stress chronique sur le lieu de travail qui engendre un sentiment d'épuisement, une démotivation et un cynisme croissants. Quand des pressions professionnelles conduisent au burn-out, on ne sait parfois plus comment profiter de son temps libre. On prend même de mauvaises habitudes le week-end, qui accroissent à leur tour la sensation d'épuisement le lundi matin. Les psychologues et les spécialistes en ressources humaines détaillent ici les habitudes dominicales qui contribuent au burn-out et proposent des solutions pour y remédier.

Trop attendre des week-ends

Il y a une différence entre attendre avec impatience les réjouissances du week-end et ne vivre que pour ces moments-là. De fait, cette mentalité serait un signe de burn-out sous-jacent. Les expressions «Je déteste le dimanche» ou «Vive le vendredi» prêtent certes à sourire, mais le message qu'elles véhiculent, c'est «80% de ma vie est nulle», explique le psychologue clinicien Ryan Howes. «Lorsque les gens se mettent à diviser leur semaine, associant d'un côté le travail au négatif et, de l'autre, le week-end au positif, ils alimentent le problème. Ils passent leur temps libre à redouter le retour du lundi et la reprise du travail, à s'en plaindre, à ruminer.» Solution : mettez un peu du week-end dans votre semaine, et trouvez d'autres occupations. «Si vous consacrez vos week-ends à vos amis, à vous reposer et à partir à l'aventure, trouvez le moyen d'intégrer cela à votre semaine de travail ?», suggère-t-il. En

prenant par exemple votre petit-déjeuner avec un ami qui ne soit pas un collègue ou en allant à la librairie pendant la pause déjeuner. Quand son emploi tue à petit feu, «il faut bien nourrir son âme», expliquent les chercheurs. Selon eux, s'entourer de personnes distrayantes s'avère parfois bénéfique et s'essayer à la nouveauté permet de stimuler la curiosité. Quand on a le sentiment de ne pas être employé à sa juste valeur et de s'épuiser dans un emploi insatisfaisant, il est possible de trouver d'autres sources d'épanouissements, déclarent-ils «Les week-ends offrent l'occasion parfaite de s'adonner à une nouvelle activité, faire du bénévolat ou se lancer dans un projet artistique. Tout ce qui peut vous donner le sentiment de vous impliquer davantage».

Penser sans cesse au travail et s'en plaindre continuellement

Si se plaindre à n'en plus finir de vos affreux collègues et de votre patron autoritaire durant le week-end apparaît au premier abord comme une façon d'évacuer le stress, ce rabâchage ne fait souvent qu'aggraver la situation sur le long terme. Quand, incapable de décharger ce que l'on a sur le cœur, on s'enferme dans ces émotions négatives, «il ne s'agit plus de s'épancher, mais de ressasser, radoter, accumuler des rancunes, signe que la verbalisation n'a pas l'effet escompté». Solution : prenez du recul et réorientez vos pensées. «Que puis-je y changer ?» fait partie des questions de reformulation que les employés sont encouragés à se poser afin d'utiliser l'énergie négative à des fins plus productives. «Vider son sac est censé entamer le processus de résolution du problème, et non devenir une fin en soi», disent-ils. Les spécialistes estiment qu'un rituel de «purge cérébrale», basé sur des questions invitant à la réflexion autour de la semaine de travail, permet de tourner la page avant le week-end. «Beaucoup de gens se jettent dans leur week-end sans avoir réellement pris le temps de décompresser», ajoutent-ils. Estimant que certaines des questions à se poser aident à se concentrer sur le positif («Qu'ai-je



accompli cette semaine ? Où ai-je progressé ? Qu'aimerais-je améliorer ?) Ou se projeter («Quelles leçons puis-je en tirer pour avancer ?»). En s'accordant ce moment de thérapie émotionnelle et mentale, on ne laisse pas les pensées professionnelles «s'infiltrer et devenir cette présence envahissante qui hante nos week-ends», poursuivent-ils.

Être complètement désinvesti, même sur son temps libre

Lorsque l'on est surmené, on a tendance à se concentrer sur le travail, le travail et toujours le travail, au risque d'éprouver des difficultés à vivre sa vie en dehors du cadre professionnel le week-end. «Je vois très souvent des gens tellement submergés par ce qu'ils ont à gérer ou ce qu'ils veulent faire au quotidien qu'ils déclarent forfait le week-end, si bien qu'ils ne profitent pas de ce temps pour se reposer. Ils s'abrutissent devant les écrans, durant des brunchs interminables ou toute autre activité qui les assurera de rester dans l'évitement.

Solution : agissez en pleine conscience. Cela ne signifie pas qu'il faille arrêter de regarder des films sur le canapé, mais faites-le sciemment. «Il n'y a aucun mal à partir sur un marathon télé tant que c'est pour les bonnes raisons, que vous le faites par choix, et que vous savez ce que vous comptez en retirer. Mais s'il ne s'agit que de ne penser à rien, de se cacher dans sa grotte, loin du monde, ce n'est pas sain», ajoutent-ils.

La technologie vous contrôle, et non l'inverse

Garder son téléphone à proximité contribue au sentiment de rester à la disposition de son patron, même durant les congés. On se surprend même à relever ses courriels et ses notifications professionnelles sans y prendre garde. En premier lieu, identifiez l'origine de ce besoin de disponibilité. «D'habitude, il prend sa source dans la peur. D'où le stress : on a peur de rater quelque chose, de prendre du retard, de ne pas être prêt lundi», rapportent-ils.

Tizi-Ouzou

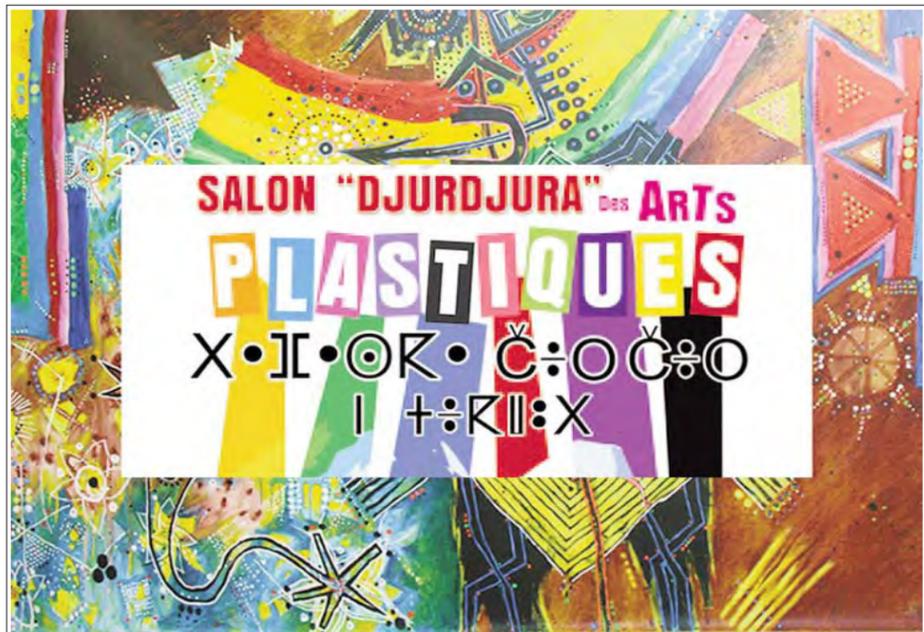
Ouverture de la 10^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques

La 10^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques a été marquée par une ouverture, samedi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, haute en couleur avec une performance artistique qui a charmé les visiteurs.

Cette performance reproduite sur une toile par le groupe «Ayrad» (Omar Salhi, Djamel Talbi) et un groupe d'artistes impressionnistes et intitulée «Tudert» a allié musique et peinture pour mettre en exergue la chanson *Dounia* du défunt Kamel Messaoudi, interprétée en tamazight. Cette édition a été aussi caractérisée par la participation d'une centaine d'artistes de la wilaya qui ont animé une riche exposition avec leurs œuvres aussi différentes les unes des autres tant en couleurs qu'en style. Une fresque dédiée aux 10 ans d'existence du Salon a été, par ailleurs, réalisée par les étudiants de l'Ecole régionale des beaux arts d'Azazga. Lors de la cérémonie d'ouverture, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a annoncé une sélection des meilleures œuvres exposées aux cimaises du Salon, ces dernières vont composer l'exposition inaugurale de la galerie d'art de Tizi-Ouzou qui sera prochainement ouverte au niveau du théâtre de verdure réalisé à l'intérieur du site de

la maison de la culture. Nabila Goumeziane a rappelé que pour assurer une formation en arts plastiques, des ateliers pour enfants sont ouverts au niveau de la Maison de la culture de Tizi-Ouzou et de la bibliothèque principale et des bibliothèques communales, en plus de l'Ecole régionale des beaux arts d'Azazga qui offre une formation dans le but d'ouvrir des débouchés professionnelles aux jeunes artistes. Le Salon Djurdjura «demeure un espace de rencontres et d'échanges entre artistes» et «revêt une importance particulière dans la mesure où il recherche à maintenir une dynamique permanente de création dans le domaine des arts plastiques dans notre wilaya». Une exposition d'œuvres d'arts des artistes professionnels et autodidactes de la wilaya, des ateliers d'art plastiques, une table ronde autour du marché de l'art en Algérie sont au menu de cette manifestation artistique qui se poursuivra jusqu'au 26 du mois de novembre.

Benadel M.



Musée des Beaux-arts à Alger

Exposition «Goya physionomiste»

Une exposition de dessins et de reproductions des œuvres physionomistes du célèbre peintre espagnol Francisco José de Goya (1746-1828), dédiée exclusivement à ses différentes représentations du visage humain, a été inaugurée jeudi soir au Musée des beaux-arts à Alger. Organisée par l'Institut culturel Cervantès, cette exposition comporte une trentaine d'estampes originales, des dessins en petits formats, réalisés par Goya et qui représentent l'évolution de la physionomie dans son travail. À partir des estampes originales de Goya, l'équipe de cette exposition a réalisé de grands formats scannés et réimprimés en effectuant des cadrages serrés sur les visages dessinés par l'artiste dans ces

différentes œuvres. L'exposition, intitulée «Goya physionomiste», qui se tient au salon carré du Musée des beaux-arts, vidé pour l'occasion, comporte trois importants types de physiognomonie, animale, pathologique et dégradée, issus de recueils de gravures comme *Les désastres de la guerre* (réalisé entre 1810 et 1815) ou *Los Caprichos* (les caprices) réalisés entre 1796 et 1799.

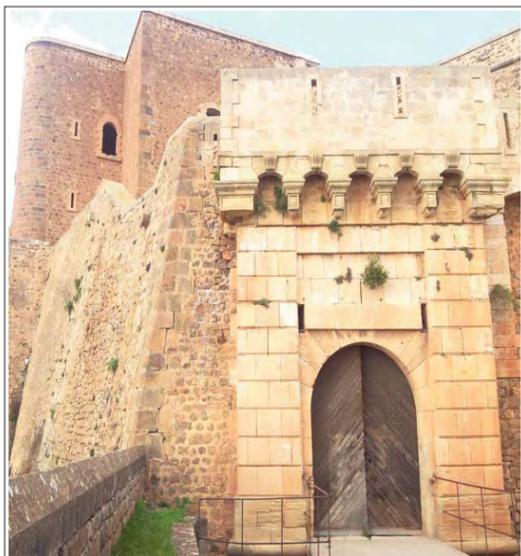
Une 1^{re} collection est dédiée aux estampes de physiognomonie animale, consistant à attribuer un comportement animal dominant à l'homme à travers un visage semblable à la tête de cet animal, généralement inspirée par un trait de caractère ou un comportement. Une deuxième collection porte les

signes d'un travail de recherche très profond, physiognomonie pathologique, qui consiste, quant à elle, à montrer et accentuer certaines expressions du visage qui ont pour origine des pathologies mentales.

Les traits des visages peints par Goya montrent l'agressivité, le déséquilibre, le désarroi ou encore le délire de ces modèles. Une dernière collection est dédiée à la physiognomonie dégradée qui s'apparente à une forme de caricature. Ces trois formes de dessins physionomistes ont été développées plus tard par des artistes peintres et des photographes. Inaugurée jeudi, l'exposition «Goya physionomiste» est ouverte au public jusqu'au 15 décembre prochain.

Patrimoine

Session de formation en décembre sur la protection et la réhabilitation des forts de la ville d'Oran



Une session de formation sur la protection et la réhabilitation des forts de la ville d'Oran sera organisée à partir du 1er décembre prochain, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de wilaya de la culture. Cette session de trois jours s'inscrit dans le cadre du programme de formation initié par les ministères de la Culture et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du terri-

toire en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en Algérie sur les stratégies de protection, d'aménagement et de ré-exploitation des forts de la ville d'Oran, a indiqué le chef du service patrimoine à la direction de la culture. La session de formation qu'abritera l'Institut culturel espagnol Cervantès à Oran sera encadrée par des spécialistes en patrimoine, dont des enseignants du département d'architecture de l'Université des sciences et technologies Mohamed-Boudiaf d'Oran et des représentants de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, de l'Agence nationale de réalisation des grands projets culturels, de la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC) et d'associations dont Bel Horizon de protection du patrimoine, a indiqué Djamel-Eddine Barka.

La session, qui sera également animée par des experts internationaux en patrimoine, permettra de débattre de la situation des forts, dont la date d'édification remonte à l'occupation espagnole, et des modalités de leurs protection et restauration, voire leur classement comme patrimoine universel, surtout ceux classés monuments nationaux.

La ville d'Oran comporte plusieurs forteresses remontant à plusieurs époques historiques répertoriés dans le «système de fortification ancienne de la ville d'Oran», a-t-on souligné, signalant le classement au patrimoine national cette année, pour la première fois, de 5 forts que sont Santa-Cruz, sur les hauteurs du mont Murdjadjo, le palais Hamra, connu sous l'appellation «Rosalcasar», et les forts Saint-Grégoire, San-Pedro et San-Santiago.

L'ECHO
CULTUREL

Galerie d'art de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh - Ouled Fayet - Alger

Jusqu'au 28 novembre : Exposition collective «La Serbie vue par des artistes algériens», avec la participation de huit artistes plasticiens. Vernissage de l'expo et inauguration de la galerie d'art aujourd'hui à partir de 18h.

Galerie d'arts Mustapha-Kateb - 5, rue Didouche-Mourad - Alger

Jusqu'au 11 décembre : exposition «Une bougie, une vie» de Kamel Belhocine.

Galerie d'arts Mohamed-Racim - 7, avenue Pasteur - Alger-Centre

Jusqu'au 28 novembre : Exposition de peinture avec l'artiste peintre Abdelhamid Sahraoui.

Galerie d'arts Aïcha-Haddad - 84, rue Didouche-Mourad - Alger

Jusqu'au 29 novembre : Exposition de l'artiste Bachir Bencheikh.

Galerie d'arts Asselah - 39, rue Asselah-Hocine - Alger

Jusqu'au 12 décembre : Exposition de miniature et de décoration avec Youcef Yacoubi.

Siège de l'association Artissimo - 25, rue Didouche-Mourad - Alger

Jeudi 28 novembre à partir de 18h : rencontre-débat avec Meriem Guemache autour de son livre *un jour tu comprendras* (Casbah Editions) consacré à la vie de Fadhma Ait Mansour (1882-1967). Entrée libre.

Galerie Bloom The Art Factory - El Biar - Alger

Jusqu'au 7 décembre : exposition de l'artiste plasticien Seddik Benkrity.

Dans cette série intitulée «Aliénation», l'artiste médite l'état actuel du monde et le rôle de chacun dans la destruction de la nature. L'expo sera visible jusqu'au 7 décembre (tous les jours sauf vendredi entre 13h et 19h).

Musée national des Beaux-Arts d'Alger - El Hamma - Alger

Jusqu'au 22 décembre : L'ambassade d'Espagne, l'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le Royale Académie des beaux-arts de San Fernando, la Fondation ACS, le ministère algérien de la culture et le musée des beaux-arts d'Alger, organisent l'exposition «Goya, physionomiste».

Dar Abdeltif - El Hamma - Alger

Jusqu'au 25 novembre : Exposition de peinture «d'un univers à l'autre» de l'artiste Khaled Rochedi Bessaïh.

Galerie Seen Art - 156 Lotissement El Bina - Dély Ibrahim - Alger

Jusqu'au 16 décembre : Exposition de l'artiste l'Homme jaune intitulée «Le Journal de l'Homme jaune».



Sahara occidental

Large élan de solidarité internationale en faveur de la cause sahraouie

Les travaux de la 44^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), ont été clôturés, samedi en soirée à Vitoria-Gasteiz, par l'adoption d'une Déclaration finale. La 44^e édition de l'Eucoco s'est sous le slogan, 1975-2019, 44 ans de lutte pour l'indépendance.

La décolonisation du Sahara occidental, une garantie pour la paix et la stabilité dans la région», s'est félicité du «grand succès» de cette rencontre. La Conférence s'est également félicitée des avancées remarquables réalisées par la cause sahraouie au niveau des plus hautes instances juridiques de l'Union européenne et de l'Union africaine. Pendant les travaux de la 44^e Conférence européenne, les participants ont exprimé leurs soutiens et leurs solidarités avec le peuple sahraoui (Eucoco), comme ils ont dénoncé ce samedi à Vitoria-Gasteiz, l'Union européenne (UE) pour sa complicité flagrante avec l'occupant marocain dans le pillage des ressources naturelles sahraouies. Ils ont souligné que «Le régime marocain ne rend aucun compte de sa soi-disant administration à l'Assemblée générale de l'ONU ce qui serait une obligation s'il était une puissance administrante reconnue, car la véritable puissance administrante, en droit, reste l'Espagne», a souligné la 44^e Eucoco dans sa conclusion sur les ressources naturelles sahraouies. La Conférence a rappelé, dans sa conclusion, que «l'Espagne a abandonné ce territoire (Sahara occidental) en novembre 1975, quand elle a signé les Accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie qui se sont dès lors partagé le territoire». L'Espagne, en tant que puissance coloniale engagée dans le processus de décolonisation, souligne-t-on, «a ainsi abandonné le peuple sahraoui auquel elle devait protection». «Par ailleurs, en signant avec l'UE, le 28 janvier 2019 l'accord d'association étendu au Sahara occidental, puis le 4 mars 2019 l'accord de pêche étendu aux eaux sahraouies, le Maroc a reconnu, sans le dire mais de fait, qu'il n'est pas souverain sur le territoire sahraoui», a soutenu la 44^e Eucoco.

L'UE doit cesser son soutien à l'occupation

«Ni souverain, ni puissance administrante, le Maroc est en fait un occupant», a souligné l'Eucoco, rappelant que «le Maroc a annexé militairement les 2/3 du territoire sahraoui, à l'ouest d'un mur de sable qu'il a érigé dans les années 1980». «Un mur de 2700 km de long cerné de barbelés et de millions de mines antipersonnel qui font toujours des victimes sahraouies, en particulier parmi les nomades, et alors que le royaume refuse jusqu'à aujourd'hui de signer la Convention d'interdiction des mines anti personnel d'Ottawa», a-t-on dénoncé. Aussi, ajoute la conclusion, «quand l'Union européenne signe avec le Maroc des accords commerciaux dont l'application est étendue au Sahara occidental, elle se rend complice de cette occupation». Le peuple sahraoui a un représentant légal, le Front Polisario, mouvement de libération nationale reconnu par l'ONU, que la Cour de justice de l'UE (CJUE) elle-même considère comme tel, et qui peut seul donner en droit le consentement du peuple sahraoui à toute extension d'accords commerciaux UE/Maroc sur son territoire, a rappelé la Conférence. «Mais, plutôt que demander le consentement du Front Polisario, l'UE continue sous l'impulsion de sa Commission de préférer traiter avec le

Maroc qui n'a aucun droit sur le Sahara occidental», a-t-on soutenu.

La Conférence appelle à plus de pression

La Conférence a rappelé que le Front Polisario a donc déposé, avant l'été, devant la Cour de justice de l'UE (CJUE) deux recours en annulation pour illégalité contre les deux accords d'association et de pêche. «L'enjeu est important», a insisté la Conférence, lançant qu'«en attendant les verdicts, il reste aux solidaires que nous sommes, de faire savoir fortement au sein de l'UE que le Sahara occidental est un territoire occupé, et un territoire occupé illégalement, par le Maroc». Dans ce cadre, la Conférence appelle les participants à assister nombreux à la séance publique sur le recours du Front Polisario en annulation qui se tiendra début janvier 2020. «En effet, explique la Conférence, Rabat ne cesse depuis 20 ans d'envoyer des Marocains au Sahara occidental pour qu'ils y établissent, or le droit international humanitaire (DiH), ou le droit de la guerre, dénonce là un crime de colonisation». «En admettant officiellement que le Maroc n'est pas souverain au Sahara occidental, l'UE ne peut plus fermer ses yeux sur le fait», a conclu la Conférence. Pour cette 44^e édition de l'Eucoco, sous le slogan «1975-2019, 44 ans de lutte pour l'Indépendance. La décolonisation du Sahara occidental, une garantie pour la paix et la stabilité dans la région», plus de 500 participants venus des quatre coins du monde, ont réaffirmé leur attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Pour rappel, la Conférence qui a débuté la veille sous le slogan «1975-2019, 44 ans de lutte pour l'Indépendance. La décolonisation du Sahara occidental, une garantie pour la paix et la stabilité dans la région», a réuni des représentants d'associations, d'organisations politiques, de syndicats, de comités de solidarité et des députés de différentes forces politiques du monde entier pour définir de nouvelles stratégies de travail et de pression pour accompagner le peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination et l'indépendance. Au programme de ce deuxième et dernier jour, plusieurs ateliers, groupes de travail et rencontres sont programmés par la Commission organisatrice dans différents thèmes : «Politique et informarion», «Consolidation de l'Etat sahraoui» ainsi que «Droits humains et territoires occupés» et celui traitant des «Ressources naturelles sahraouies». «Les intervenants discuteront du sujet relatif aux ressources et élaboreront des stratégies claires pour les protéger face au pillage mené par l'occupant marocain avec la complicité des entreprises étrangères, notamment européennes», a-t-on souligné auprès des organisateurs. Le Premier ministre sahraoui, Mohammed Akeik, accompagné d'une importante délégation composée de ministres et de représentants de différentes institutions nationales a, lors de la séance inaugurale, remercié les autorités basques pour la bonne organisation et l'accueil réservé aux participants. Il a également lancé un appel aux Nations unies «pour qu'elles agissent urgemment et mette fin à



Ph : D.R. ©

l'occupation marocaine illégale des territoires sahraouis», rappelant la dette «historique, morale et politique» de l'Etat espagnol envers le peuple sahraoui, sous occupation depuis plus de quatre décennies. De son côté, le président de l'Eucoco, Pierre Galland, avait appelé l'ONU à dépêcher des missions de surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé où les Sahraouis subissent des violations commises par les forces d'occupation marocaines. «Je lance un appel à l'ONU pour qu'elle envoie des missions dans les territoires sahraouis occupés, où les Sahraouis pacifiques, sont victimes des atrocités marocaines», a-t-il lancé. «Je profite de cette occasion pour interpeller Michel Bachelet, haut-commissaire pour les Droits de l'Homme, pour qu'elle dépêche rapidement une mission afin de répertorier les violations marocaines au Sahara occidental, au su et au vu de la communauté internationale», a ajouté Galland. Le représentant du parti espagnol Podemos, Juan Luis Uribe, s'est engagé que son parti va mener une «réflexion sérieuse et approfondie» sur la décolonisation du Sahara occidental, soulignant que l'Espagne doit assumer ses responsabilités envers le peuple sahraoui. De même pour la présidente du Parlement basque, Bakaratz Tejeria, qui a assuré que les institutions régionales des Pays-basques vont accompagner les Sahraouis dans leur lutte contre l'occupant marocain jusqu'à l'indépendance. Le président de la Fédération des institutions de solidarité avec le Sahara occidental (Fedissah), Carmelo Ramirez, a appelé vendredi à Vitoria-Gasteiz, à unir les forces et multiplier les actions afin de faire pression sur les différents gouvernements et de soutenir le peuple sahraoui dans sa juste lutte. Intervenant lors de la 44^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), dont les travaux ont débuté vendredi en fin

d'après-midi, Ramirez voit dans les «initiatives de nature politique une action essentielle pour renforcer la pression exercée sur le régime marocain et ses alliés». «Nous devons visualiser ce conflit dans l'opinion publique afin que les gens sachent qu'il n'est pas résolu», a ajouté le président de la Fedissah, dans sa déclaration lors de cette Conférence qui se tient cette année sous le slogan, «1975-2019, 44 ans de lutte pour l'Indépendance. La décolonisation du Sahara occidental, une garantie pour la paix et la stabilité dans la région». Sur un autre plan, Ramirez a plaidé pour une stratégie de travail bien définie pour soutenir la consolidation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et accorder une attention particulière aux services publics dont bénéficient les Sahraouis vivant dans les camps de réfugiés et dans les zones libérées. «Nous devons garantir les conditions de vie les plus dignes possibles au peuple sahraoui», a déclaré Ramirez. Dans une autre proposition, Carmelo Ramirez a demandé à organiser des visites dans les zones sahraouies occupées pour mettre en lumière la situation des violations des Droits de l'Homme dans laquelle vivent des centaines de milliers de Sahraouis et à la participation de délégations à des événements internationaux. Enfin, Ramirez demande que les différents ateliers du 44^e Eucoco soient utilisés pour élaborer des documents et des stratégies d'action avec une approche bien définie. Pour le deuxième jour des travaux, samedi, des regroupements et des ateliers et des groupes de travail, ont été élaborés par la Commission organisatrice. Les ateliers sont : «Ressources naturelles sahraouies» et «Consolidation de l'Etat sahraoui». Un autre atelier est également à l'ordre du jour, «Droits humains et territoires occupés»

Ahsene Saaid /Ag.

Irak

4 manifestants tués et plus de 50 blessés

Plus de 50 autres blessés, ce dimanche, dans le sud de l'Irak, lors de heurts avec les forces de l'ordre irakiennes, selon un nouveau bilan. A Nassiriya, deux manifestants ont été tués dans des affrontements avec les forces de l'ordre, d'après des sources médicales.

En outre, Nassiriya, foyer historique de révolte, était coupée en deux : les manifestants brûlaient des pneus sur les cinq ponts enjambant l'Euphrate qui la traverse. Ils bloquaient également les accès à la branche locale de la compagnie publique du pétrole et un champ pétrolier proche de la ville. Dans la province pétrolière de Bassora, deux autres manifestants ont été tués dans la matinée, selon la Commission gouvernementale des

droits humains, les principaux axes routiers étaient également coupés, malgré des tentatives de dispersion à balles réelles, selon des correspondants de presse sur place.

Un précédent bilan de ces heurts a fait état de deux morts et plus de 40 blessés

Depuis le 1^{er} octobre, les Irakiens sont dans la rue pour le premier mouvement de contestation spontanée depuis 2003. Leur principal point de

ralliement est la place Tahrir de Baghdad, occupée jour et nuit, et voisine de ponts et de rues commerçantes devenues champ de bataille au cœur de la deuxième capitale la plus peuplée du monde arabe. Là, dix manifestants ont été tués ces trois derniers jours. Les Irakiens en colère réclament des emplois pour les jeunes — dont un sur quatre est au chômage — et une amélioration des conditions de vie des 20% de la population qui vivent

sous le seuil de pauvreté. Dans une tentative d'apaiser la tension, le pouvoir a proposé des réformes: une nouvelle loi électorale qui peine à voir le jour au Parlement et un remaniement ministériel partiel annoncé depuis des semaines. Le Premier ministre irakien Adel Abdel Mahdi a indiqué que la priorité était désormais le vote du budget 2020. Reposant quasi totalement sur l'argent du pétrole, ce budget est depuis des années le principal garant de la paix sociale dans le pays.

Niger

Assassinat de 5 chefs traditionnels en 3 jours dans l'Ouest

Cinq chefs traditionnels ont été tués en trois jours par des terroristes présumés dans le sud-ouest du Niger, près de la frontière malienne, dans la région de Tillabéri en proie aux attaques de groupes armés, ont indiqué, samedi, des médias citant un député et des villageois. «Cinq chefs de village de la région de Tillabéri (ouest) ont été tués entre jeudi et aujourd'hui (samedi) par des hommes armés. Ils les ont assassinés aussitôt qu'ils les ont enlevés», a expliqué un député de Tillabéri, cité par l'agence AFP. Ses propos ont été confirmés par des villageois. «Avant-hier (jeudi) trois chefs ont été tués et tout de suite nous venons d'apprendre que deux autres viennent d'être tués, ce qui fait cinq chefs de village tués» en trois jours, a déploré le parlementaire. «Dans la nuit de jeudi à vendredi, des assaillants sont venus entre 4h et 7h locales (3h et 6h GMT) et ont tué les deux chefs de Tchémoungou et Zaroum-Daray, puis ont enlevé trois personnes dans d'autres villages dont des chefs», a indiqué, vendredi soir, un villageois à l'AFP. «Nous pensons qu'ils s'en prennent désormais à tous ceux qui ne veulent plus collaborer avec eux», a-t-il ajouté. «La stratégie de l'EIGS (groupe autoproclamé Etat islamique dans le Grand Sahara) est d'en finir avec la chefferie traditionnelle (très influente au Niger) dans les zones frontalières. C'est une façon de vider la zone de la présence effective de l'Etat à travers cette représentation pour s'installer et imposer sa loi», avait expliqué à récemment une source sécuritaire. Le 13 novembre, Ali Maïnassara, le chef de Boni, un village du département d'Ayérou (Tillabéri), a été assassiné après avoir été enlevé par des ravisseurs armés, selon ses proches. Entre avril et juillet, au moins trois chefs traditionnels et quatre responsables touareg ont été tués dans des attaques attribuées à l'EIGS par des sources sécuritaires. Les villages ciblés cette semaine par les assaillants sont situés dans le département d'Ouallam, frontalier du Mali, qui abrite également le village de Tongo Tongo où quatre soldats américains et cinq militaires nigériens avaient été tués le 4 octobre 2017 dans une embuscade revendiquée par l'EIGS. Après l'attaque de Tongo Tongo, les autorités avaient arrêté le chef du village pour «complicité avec les assaillants». Il a été accusé d'avoir «retardé de quelques minutes une réunion» entre des chefs locaux et une partie des soldats américains, «ce qui a permis l'arrivée des assaillants» et «favorisé l'embuscade» meurtrière, avait affirmé une source sécuritaire citée par des médias sur place. «Au regard de la situation d'insécurité très aiguë», le ministère nigérien de l'Intérieur avait interdit fin octobre tout déplacement sans escorte militaire aux ONG internationales dans plusieurs zones des régions de Tillabéri et de Tahoua (ouest), victimes d'attaques de groupes terroristes venus du Mali. Les attaques ont contraint des milliers de civils à fuir leur village pour se réfugier plus au sud, selon les ONG. Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a dénombré fin octobre 78 044 déplacés internes dans les régions de Tillabéri et de Tahoua.

Colombie

Face aux nouvelles manifestations le président veut lancer un dialogue national

Le président colombien Ivan Duque a déclaré qu'il lancerait, dimanche, le dialogue national, annoncé la veille pour la semaine prochaine face au mouvement de protestation contre son gouvernement qui dure depuis jeudi. «Nous débiterons une Conversation nationale avec les maires et les gouverneurs élus de tout le pays», a twitté le chef de l'Etat de droite, en ajoutant qu'il poursuivrait ce dialogue la semaine prochaine avec «différents secteurs sociaux». Après une nuit de couvre-feu, imposé dans tout Bogota pour la première fois depuis 1977, les protestations avaient repris dans l'après-midi, alors que des équipes municipales nettoyaient les traces de saccages et pillages dans des quartiers populaires du sud.

Duque, 43 ans, contesté pour ses politiques économiques, sociales et sécuritaires, a précisé qu'il se réunirait ce lundi avec la Commission nationale de concertation du travail, qui regroupe les ministres des Finances, du Travail et du Commerce avec des représentants des patrons et des salariés. «Au cours de la semaine, nous poursuivrons les dialogues avec les différents secteurs sociaux», a ajouté le chef de l'Etat, au pouvoir depuis août 2018, mais sans majorité au Parlement et dans le parti, le Centre démocratique, a subi de sérieux revers aux élections locales. Les syndicats avaient convoqué une grève nationale et des manifestations pour le 21 novembre, appel auquel s'étaient joints étudiants, indigènes, organisations d'opposition, de défen-

se de l'environnement et artistes. Des centaines de milliers de personnes avaient participé au mouvement par des marches, majoritairement pacifiques, à travers tout le pays. Puis d'autres manifestations avaient eu lieu vendredi, marquées par des «cacerolazos» (concerts de casseroles), forme de protestation jusque là inhabituelle en Colombie. Samedi, des rassemblements se sont à nouveau formés dans divers quartiers de Bogota, ainsi qu'à Cali et Medellin, 3^e et 2^e villes du pays. Ils se sont amplifiés au fil de la journée dans la capitale, en réaction à la répression des forces de l'ordre, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc pour disperser les premiers manifestants.

Hong Kong

Participation record aux élections locales

La participation aux élections locales hongkongaises a battu, ce dimanche, bien avant la fermeture des bureaux de vote, le record qui avait été établi lors du précédent scrutin en 2015, a annoncé la commission électorale du territoire semi-autonome. A 15h30 (7h30 GMT), sept heures avant la fermeture des opérations, 47,26% des inscrits avaient déjà voté, soit davantage que la participation totale des précédentes élections, qui était de 47,01%, selon la commission. Un peu partout dans la région semi-autonome, de longues files d'attente se sont formées très tôt aux abords des bureaux de vote, alors qu'une forte participation devrait avantager le camp de l'opposition. En temps normal, ces élections pour choisir les 452 membres de 18 conseils de district compétents sur des questions de vie quotidienne comme la collecte des ordures ménagères ne soulèvent pas l'enthousiasme. Mais l'heure n'est plus à la normalité dans un territoire qui vit sa crise politique la plus grave depuis son retour dans le giron de Pékin en 1997, avec des manifestations.

Brésil

Nouvelle enquête anticorruption contre un fils du Président Bolsonaro

Le parquet de Rio de Janeiro a annoncé, samedi, avoir ouvert une nouvelle enquête contre le fils aîné du président brésilien Jair Bolsonaro, Flavio, accusé d'avoir rémunéré des «salariés fantômes» pour détourner de l'argent public. L'enquête a été ouverte «pour improbité administrative liée à l'emploi de salariés fantômes, qui n'auraient pas exercé de fonction au sein du cabinet» de Flavio Bolsonaro, a expliqué le parquet dans un communiqué. Le fils du président d'extrême droite, âgé de 38 ans, est sénateur. Mais les faits présumés portent sur la période où il était député régional de l'Etat de Rio. En début d'année, juste après la prise de fonctions de Jair Bolsonaro, un autre scandale impliquant son fils Flavio avait entaché le début de son mandat, alors qu'il avait été élu sous la promesse éradiquer la corruption. L'agence gouvernementale chargée de surveiller les transactions financières, la COAF, avait mis en évidence en décembre

des «transactions atypiques» d'un montant total de 1,2 million de réais (environ 270.000 euros) en 2016 et 2017 sur le compte de son ancien chauffeur, Fabricio José de Queiroz, incompatibles avec ses revenus déclarés. La COAF a également détecté 48 dépôts suspects de Flavio Bolsonaro, d'une valeur totale de 96.000 réais (environ 22.000 euros), effectués en juin et juillet 2017, même si l'intéressé a toujours nié toute malversation. Une enquête avait été ouverte par le parquet, mais elle a été suspendue en juillet, après que le président de la Cour suprême Dias Toffoli eut décidé qu'une autorisation judiciaire était nécessaire pour obtenir ce type de données financières. Cette décision pourrait devenir caduque prochainement. La Cour suprême a débuté la semaine dernière un jugement en séance plénière dont le résultat pourrait dispenser les procureurs d'une telle autorisation.

France

Manifestations pour le déstockage de déchets dangereux enfouis en Alsace

Un demi-millier de personnes ont manifesté, samedi à Wittelsheim (Haut-Rhin), pour exiger le déstockage total des déchets dangereux confinés sur le site de Stocamine, une ancienne mine de potasse, pointant le risque de pollution de la plus grande nappe phréatique d'Europe, ont rapporté des médias sur place.

Les manifestants, qui portaient des masques représentant une tête de mort à coiffe alsacienne, étaient au moins 650 selon les organisateurs, environ 500 selon la préfecture. Outre le collectif Destocamine et des associations de défense de l'environnement, participaient à cette manifestation, placée sous le signe de la «convergence des luttes», des gilets jaunes et des opposants à d'autres projets du Grand Est, comme l'enfouissement de déchets nucléaires à Bure.

Les manifestants, qui ont débuté leur marche près d'un château d'eau avant de passer devant le site de l'ancienne mine, ont dénoncé dans un communiqué une «poubelle chimique» de 42 000 tonnes de déchets «stockés dans les galeries instables» de la mine. Ils préconisent de «ressortir les déchets pour les stocker en surface, seule façon d'en garder le contrôle», selon eux. «Eau secours»,

«Préservez l'eau, notre bien commun» et «Arsenic Park: tout ne se passera pas comme prévu», était-il inscrit sur les banderoles. «Tous les experts reconnaissent qu'il y aura tôt ou tard une pollution de la nappe phréatique», a insisté auprès de l'AFP le porte-parole du collectif Destocamine, Yann Flory.

Seul site de stockage souterrain en couches géologiques profondes de France, Stocamine, installé depuis 1999 sur le site d'une ancienne mine de potasse, devait initialement recueillir 320 000 tonnes de déchets dangereux non radioactifs -parmi lesquels du mercure, de l'amiante, de l'arsenic, du cyanure- mais un incendie survenu en 2002 a stoppé son activité. Depuis, la polémique est incessante sur le devenir des 44 000 tonnes de déchets enfouis à 500 mètres de profondeur.

«La solution la plus sûre, c'est le remblayage souterrain.

L'ensemble des études concourt aujourd'hui à conclure que c'est la solution la plus respectueuse de l'environnement», a déclaré Céline Schumpp, secrétaire générale des Mines de potasses d'Alsace, citée par l'agence AFP.

«Quand on raconte qu'on va affecter l'eau potable de 7 millions d'Européens, c'est un mensonge gros comme l'Europe», assure-t-elle.

«Même en mettant ces déchets directement dans la nappe phréatique, on ne réussirait pas à polluer au-delà de quelques centaines de mètres».

En janvier, François de Rugy, alors ministre de la Transition écologique, avait décidé de renoncer à extraire les déchets, puis avait rouvert le dossier en lançant une étude sur la faisabilité technique et financière de la poursuite d'un déstockage partiel. Le rapport doit être remis au printemps.

Tanzanie Saisie d'un avion tanzanien au Canada

Un avion qui devait être livré à la Tanzanie a été saisi au Canada à la suite d'une action en justice d'un propriétaire terrien réclamant 33 millions de dollars en compensation de la nationalisation de son exploitation dans les années 1980, a annoncé, samedi, le ministre tanzanien des Affaires étrangères. C'est la 2^e fois cette année qu'un avion tanzanien est saisi dans le cadre de cette affaire: en août, un Airbus A 220-300 de la compagnie Air Tanzania avait été saisi à Johannesburg en Afrique du Sud, mais avait pu repartir en septembre après une décision de justice. Cette fois-ci, il s'agit d'un appareil de type Bombardier Q 400 de fabrication canadienne devant être livré à Air Tanzania qui a été saisi.

«La même personne qui était allée en justice en Afrique du Sud et provoqué la saisie de l'Airbus en août, a saisi un tribunal canadien», a déclaré le chef de diplomatie canadienne, Palamagamba Kabudi. «Nous avons gagné contre cet homme en Afrique du Sud», a souligné le ministre lors d'une réunion gouvernementale et dont les propos ont été repris par les médias d'Etat. «Je me demande pourquoi cette personne est intervenue au Canada, mais nos avocats sont prêts» à l'y affronter, a-t-il ajouté. Kabudi a indiqué avoir convoqué l'ambassadeur du Canada en Tanzanie pour lui faire part de «la colère» de son gouvernement. «Le Canada devrait savoir qu'il n'est pas le seul fabricant d'avions dans le monde», a-t-il menacé. Le propriétaire terrien qui mène ces actions contre le gouvernement tanzanien, dont l'identité n'a pas été communiquée, est âgé de 86 ans. Son immense exploitation agricole avait été nationalisée dans les années 1980, 250 véhicules et 12 petits avions lui appartenant, saisis. Il devait recevoir une compensation financière de 33 millions de dollars de l'Etat tanzanien, mais seuls 20 millions lui ont été payés dans les années 1990. Par ses diverses actions, il tente d'obtenir les sommes restantes.

Bolivie

Le Parlement autorise de nouvelles élections sans Evo Morales

Le Parlement bolivien a donné son feu vert samedi à l'organisation de nouvelles élections présidentielle et législatives sans Evo Morales, des scrutins censés mettre un terme à l'instabilité née après la présidentielle controversée du 20 octobre. Le projet de loi a été approuvé samedi soir par les députés, quelques heures après le vote des sénateurs. Pour que le texte ait force de loi, il doit être promulgué par la présidente par intérim Jeanine Añez. Dans le même temps, le gouvernement provisoire a ouvert un «dialogue» afin de tenter de pacifier la Bolivie, où 32 personnes ont trouvé la mort dans des violences depuis la présidentielle du 20 octobre. L'ancien président Evo Morales s'était alors proclamé vainqueur, mais l'opposition avait crié à la «fraude». Après plusieurs semaines de manifestations et son lâchage par l'armée, le président en place depuis 2006 a annoncé sa démission le 10 novembre. Depuis, ses partisans manifestent quasi-quotidiennement à La Paz et d'autres villes pour exiger le départ de Jeanine Añez. Le texte approuvé par le Parlement prévoit, notamment, l'annulation du scrutin du 20 octobre. Dans le même temps, il interdit à toute personne ayant exercé deux mandats électifs de suite de se présenter à un troisième, fermant ainsi la porte à une nouvelle candidature d'Evo Morales qui a déjà exercé trois mandats. Le propre parti d'Evo Morales, le MAS (Mouvement vers le socialisme), qui dispose de la majorité au Parlement, a voté en faveur du projet de loi, mettant ainsi en évidence ses divisions concernant l'ancien président. Depuis son exil mexicain, ce dernier ne s'était pas exprimé samedi sur ce texte. En prenant les rênes de la Bolivie le 12 novembre, Jeanine Añez, une ancienne sénatrice de droite, a promis l'organisation de nouvelles élections pour «pacifier» la Bolivie, qui vit sa pire crise en près de vingt ans. Dans ce sens, le gouvernement a ouvert un «dialogue» avec les protestataires samedi soir à La Paz. L'objectif de cette réunion, a indiqué le ministre des Travaux publics

Yerko Nuñez, est d'arriver à avoir «un pays 100% libre de blocages».

Car depuis un peu plus d'une semaine, des partisans d'Evo Morales réclamant le départ de Jeanine Añez bloquent les routes reliant La Paz aux régions agricoles du centre de la Bolivie. La capitale administrative souffre de graves pénuries alimentaires et les habitants de Santa Cruz, le grenier de la Bolivie situé dans les plaines du centre, se pressent à l'aéroport pour envoyer des vivres à leurs proches de La Paz. Les protestataires ont aussi bloqué l'accès à une raffinerie à El Alto, près de La Paz. Le pays andin est fortement polarisé entre les partisans d'Evo Morales -dont de nombreux Amérindiens- et ses contempteurs, des citoyens des classes sociales supérieures et des plaines orientales du pays.

Morales est parti en exil après quasiment 14 années à la tête du pays andin. Lui et ses partisans estiment qu'il a été victime d'un «coup d'Etat». De son côté, le gouvernement provisoire de Jeanine Añez accuse Evo Morales d'attiser le conflit depuis le Mexique. Le ministre de l'Intérieur Arturo Murillo a annoncé, vendredi, avoir déposé plainte contre lui pour «sédition et terrorisme», affirmant qu'il a appelé ses partisans à «encercler» les villes pour accentuer les blocages. Le parquet a ouvert une enquête. En réponse, les sénateurs du MAS ont présenté, samedi, un projet de loi visant à exonérer Evo Morales de poursuites judiciaires, mais Jeanine Añez a aussitôt averti qu'elle refuserait de promulguer un texte qui accorde une «amnistie» à ceux qui ont «commis des crimes, se sont moqué de la loi et ont commis des abus». Evo Morales, qui qualifie le gouvernement provisoire de «dictature», a rejeté les accusations de «sédition» et «terrorisme», évoquant de «fausses preuves». Ses deux enfants, Evaliz Morales Alvarado et Alvaro Morales Peredo, sont arrivés dans l'après-midi à Buenos Aires, après que les autorités les ont autorisés à quitter la Bolivie.

Présidentielle en Guinée-Bissau

Un scrutin décisif dans l'espoir de mettre fin à la crise

L'élection présidentielle en Guinée-Bissau a démarré ce dimanche pour choisir le successeur du président sortant José Mario Vaz, candidat à sa propre succession, parmi 12 autres en lice, dans l'espoir que cette épreuve électorale cruciale «mette fin à la crise» prévalant dans le pays depuis 2015. Parmi les candidats figurent quatre anciens hauts responsables de l'ancien parti unique comme Carlos Gomes Junior, ancien Premier ministre entre 2009 et 2012, favori de ce rendez-vous électoral selon des sondages, et Umaro Sissoco Embali porté par le Mouvement pour une Alternative démocratique (Madem G-15), fondé par un groupe de dissidents du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC). Selon la Commission nationale des élections (CNE), 761 676 électeurs inscrits sur les listes électorales sont invités à se rendre dans les 3139 bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire du pays et à l'étranger. Afin d'assurer le bon déroulement du processus électoral, 6500 agents, notamment la police, l'armée, la force d'alerte de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les agents du Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (UNIOGBIS) ont été mobilisés. Le coup d'envoi de cette échéance électorale a été donné jeudi par les membres des forces armées et de sécurité en votant dans le calme, trois jours avant le reste des électeurs de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Leur vote devait être comptabilisé dès jeudi, mais les résultats seront publiés après le scrutin général

de dimanche. Outre la Cédéao, des observateurs de la Communauté des pays de Langue portugaise (CPLP), de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE) et des Etats-Unis vont superviser le scrutin. Le président de la CNE, José Pedro Samba, a assuré vendredi que les conditions étaient réunies pour que l'élection présidentielle se déroule «en toute tranquillité». Les résultats officiels provisoires sont prévus le 27 novembre. Un second tour est hautement probable. La date du 29 décembre a été retenue.

L'espoir d'une présidentielle qui «mette fin à la crise»

Ce scrutin est porteur d'espoir pour ce pays d'environ 1,8 million d'habitants, théâtre ces dernières années de crises politiques et institutionnelles récurrentes. Le pays ouest-africain a connu une guerre civile, fin des années 90 soldée par plus de 6000 morts. Une autre crise a été provoquée en août 2015 quand le président sortant José Mario Vaz avait limogé son Premier ministre Domingos Simões Pereira. Fin octobre, une nouvelle crise a éclaté en Guinée-Bissau après la décision du président Vaz de limoger le gouvernement d'Aristides Gomes, issu des élections législatives du 10 mars dernier, et de nommer un autre exécutif dirigé par Faustino Imbali. Une grande partie de la communauté internationale s'est opposée à ces décisions, et la Cédéao a exigé la démission de Imbali, sous peine d'imposer de «lourdes sanc-

tions» aux responsables de l'instabilité politique. Le Conseil de sécurité des Nations unies a également menacé de nouvelles sanctions «contre tous ceux qui minent la stabilité» de la Guinée-Bissau. Imbali a finalement démissionné, peu de temps avant la tenue d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cédéao, le 8 novembre à Niamey, qui a décidé de renforcer la présence de la force d'interposition dans le pays et d'avertir le président sortant, «que toute tentative d'utiliser l'armée pour imposer un acte illégal serait considérée comme un coup d'Etat».

Le président de la Guinée-Bissau est élu au scrutin uninominal majoritaire

A deux tours pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second est organisé entre les deux candidats arrivés en tête, et celui recueillant le plus de suffrage est déclaré élu. La représentante des Nations unies (ONU) en Guinée-Bissau, Rosine Sori-Coulbaly, a exprimé vendredi, l'espoir que cette élection présidentielle «mette fin à la crise» prévalant dans le pays. «Notre espoir est que l'élection du 24 novembre puisse mettre fin à ce cycle d'instabilité politique et institutionnelle», et que «tout se déroule» normalement, avant et après les élections», a-t-elle dit

Commerce extérieur

Un déficit de 5,22 mds de dollars
durant les 9 premiers mois de 2019

La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 5,22 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de 2019, contre un déficit de 3,16 milliards de dollars à la même période en 2018, a appris dimanche l'APS auprès de la Direction générale des Douanes (DGD).



Les exportations algériennes ont atteint près de 27,21 milliards de dollars (mds usd) durant les neuf premiers mois 2019, contre 31,07 mds usd à la même période de l'année dernière, soit une baisse de -12,43%, indiquent les statistiques provisoires de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Les importations ont, pour leur part, atteint près de 32,43 mds usd, contre 34,23 mds usd, enregistrant également une baisse de moins de 5,27%. De janvier à septembre derniers, les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 83,90%, contre 90,76% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger durant les neuf premiers mois de l'année en cours, soit 92,91% du volume global des exportations, en s'établissant à 25,28 mds usd, contre près de 28,89 mds usd, à la même période 2018 (baisse de 12,52%). Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours marginales, avec près de 1,93 md usd, ce qui représente près de 7,1% du volume global des exportations, contre 2,17 md usd à la même période en 2018, en baisse de 11,26%, précisent les données de la DEPD. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 1,45 md usd (contre 1,72 md usd) en baisse de près de -16%, des biens alimentaires avec 306,10 millions usd (contre 272,56 millions usd) en hausse de 12,31%, des biens d'équipement industriels avec 68,58 millions usd (contre 73,94 millions usd) en baisse de 7,25%. Elles étaient composées aussi de produits bruts avec 76,82 millions usd, contre 73,39 millions (hausse de 4,68%), les biens de consommation non alimentaires avec 26,28 millions usd, contre 26,68 millions usd (baisse de 1,48%) et enfin les biens d'équipements agricoles avec 0,23 millions usd, contre 0,30 millions usd (baisse de 22,23%).

Importations : poursuite
de la tendance baissière

Pour ce qui est des importations, 5 groupes de produits sur les sept que contient la structure des importations ont poursuivi leur baisse durant les neuf premiers mois de 2019 et par rapport à la même période de l'année écoulée. Une situation similaire à celle déjà enregistrée au cours des huit

derniers mois de 2019. En effet, les biens d'équipements industriels, qui ont représenté plus de 32% de la structure des importations pour les neuf mois 2019, pour totaliser 10,52 mds usd contre 11,87 mds usd à la même période de comparaison, ont reculé de 11,46%. La facture d'importation du groupe énergie et lubrifiants (carburants) a, également, reculé de plus de 9%, en s'établissant à 799,30 millions usd, contre 878,98 millions usd. Les biens alimentaires, dont les importations se sont chiffrées à 6,2 mds usd contre 6,61 mds usd, enregistrant ainsi une baisse de 6,32%, selon les Douanes. Même tendance a été enregistrée pour les biens d'équipements agricoles qui ont totalisé 369,85 millions usd, contre 429,99 millions usd (-13,99%) et enfin les biens de consommation (non alimentaires) avec 4,2 mds usd, contre 4,96 mds usd (-1,49%). En revanche, deux groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison déjà citée. Il s'agit des importations des demi-produits qui ont totalisé 8,14 mds usd, contre 8,04 mds usd (+1,28%) et les produits brut qui ont atteint 1,51 md usd, contre 1,42 md usd (+6%). Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, la France reste le 1^{er} client de l'Algérie et la Chine maintient toujours sa place de 1^{er} fournisseur. Durant les neuf premiers mois 2019, les cinq premiers clients du pays ont représenté plus de 52% des exportations algériennes.

A ce titre, la France, maintient sa place de principal client du pays avec 3,81 mds usd, (14% du montant global des exportations algériennes), en hausse de 8,42%, suivie de l'Italie avec 3,64 mds usd (13,38%), l'Espagne avec 3,02 mds usd (11,09%), les Etats-Unis avec 1,96 md usd (7,23%) et la Grande Bretagne avec 1,73 md usd (6,36%). En ce qui concerne les principaux fournisseurs de l'Algérie, les cinq premiers ont représenté plus de 50% de janvier à septembre derniers. Les cinq principaux fournisseurs de l'Algérie sont: la Chine qui maintient toujours sa première place avec 6,1 mds usd (18,81% des importations globales algériennes), en hausse de 9,26%, suivie de la France avec 3,25 mds usd (10,03%), de l'Italie avec 2,45 mds usd (7,58%), de l'Espagne avec 2,33 mds usd (7,2%) et de l'Allemagne avec 2,22 mds usd (6,84%).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE CHLEF

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER

Frères Khelif Chorfa - Chlef

NIF : 000702019016455

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 02/2019

L'établissement public hospitalier frères khelif de chorfa-chlef lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour l'année 2020 concernant les lots suivants :

- Lot N° 01 : Fruits Et Légumes.
- Lot N°02 : Alimentation Générale.
- Lot N°03 : Viandes De Veau Et D'agneau Fraiche.
- Lot N°04: viandes blanches Frais Et Œufs Frais
- Lot N°05 : Pains Et Dérivés.
- Lot N°06 : Lait Et Dérivés.

* Les personnes physiques ou morales inscrites au registre de commerce ayant la qualité de producteurs, mandataires, commerçant en gros, distributeurs, commerçant en détail au groupement d'entreprises intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charge auprès de la direction de l'établissement public hospitalier frères khelif chorfa -chlef- bureau des marchés publics contre paiement de (1500.00) DA mille cinq cent dinars, auprès de la caisse des recettes de l'établissement public hospitalier frères khelif de Chorfa -Chlef. Les candidats et les soumissionnaires peuvent présenter leurs candidatures et offres dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. *le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans les enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention*dossier de candidature*,*l'offre technique* et * l'offre financière*, selon le cas. Ces enveloppes son mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention *n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres*-appel d'offres n°.....-l'objet de l'appel d'offres.

A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert
Approvisionnement en denrées alimentaires au profit de l'établissement public
hospitalier frères khelif de chorfa-chlef durant l'année 2020

* A l'intérieur de cette enveloppe, on doit mettre trois plis fermés l'un contenant le dossier de candidature, le deuxième contenant l'offres technique et le troisième contenant l'offre financière.

1-le dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature dûment datée, remplie, signée et cachetée selon model ci-joint.
- Déclaration de probité dûment datée, remplie, signée et cachetée selon model ci-joint.
- Copie du statut pour les sociétés (personne morale).
- Copie de la délégation de pouvoir.
- Protocol d'accord en cas de groupement.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités professionnelles, financière et technique.

2-L'offre technique:

- Une déclaration à souscrire dûment datée, remplie et signée et cachetée selon model ci-joint.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Copie du registre de commerce.
- Engagement de livraison des marchandises.
- mémoire technique justificatif.

3- L'offre financière:

- Lettre de soumission selon le modèle ci joint dûment remplis et signée et cachetée.
- bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté.
- détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté.
- les prix doivent être en HT et TTC.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F), daté et signé.

*le délai de préparation des offres est fixé à 15 Jours à partir de la première date de parution dans les journaux ou BOMOP.

*le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour de ce délai avant 14.00 heures et s'il coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

*l'ouverture des plis techniques et financiers s'effectuera ce même jour à 14.00 heures en présence des soumissionnaires.

*les soumissionnaires resteront engagé par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) augmente du délai de quinze (15) jours de préparation des offres.

Sudoku

1			9	2	5		4	7
	3							9
			3					
2	7	8		9				
	5				8			3
		4				9	1	
	9		5			8		
								2
6			1		2			

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15			
				G	H			
16	17	18	19					
V	B	M	X					



6	5	7	1	1	7	6	3	5		1	7	8	7
5	9	10	7		11	5	10	11	7	9	12	2	10
	5		11	1	12	6	12	9	3	5	4	4	5
1	12	11	9	12	4		6	5	13	6	5	9	
12	10	8	2	10	5	4		6	12	7	11		8
5	9	12	6	5		3	14	4	7	10		8	7
15	5	1	7	10	10	5		12	11	2	4	5	6
11		12	4	5		11	2	10		15	7	6	15
	16	2			4		1		8	2	12	9	5
1	7	10		6	5	11	1	4	5	10	15	12	6
2	10		17	12	11	9	6	2	9	11		9	5
3	10	12	5	18	5		12	17	2		11	3	
4	5	10	9	5		1	18		12	18	12	15	5
5		8	5	6	3	4	5	5	10		11	5	9
	17	7	4		11	3	11	11	5	19		11	7

Pêle-mêle

ACEREE
ADROIT
ARCHE
ATROCE
ATTIRE
BARRE
BLESSEE
COMMERE
DALLANT
DEFLORE

DICTION
ECIMER
HAMECON
MENDIE
PLANER
REMORDS
SHORT
TIGREE
TRACOIR

E C I M E R D M
T R O H S E A E
P N C M F E T N
L R A L M R T D
A S O L A E I I
N R D C L C R E
E C O R T A E E
R I T I O R D A
R N O C E M A H
A N T I G R E E
B L E S S E E R

ATOUT
ATTACHE
BLEMI
CADUCEE
CHIPIE
CROYANT
DATEE
DECORUM
DIVORCE
ECROUE
GADGET
GRANDE
MAINATE
POMPIER
REGRET
RETIRER
SOURIRE
TARIR
VIDAGE

E S O U R I R E
G R A N D E R A
A G A D G E T R
D D E R R T E I
I A E I A I C M
V T T C P R A E
O E H M O I C L
R E O Y N R H B
C P A A O A U C
E N T U O T A M
T E E C U D A C

Mots fléchés

RÉSUMÉ, RAPPEL FAITES AVEC SUCCÈS	OPPOSÉ À N.-N.-E. BOÎTES DE VOTANTS	BÉCOTS CERTAIN	SORTE DE RÉFUGE RÉDUIRE L'ARBRE	MAL ÉLEVÉE, GROSSIÈRE	CINÉMA FAMILIER SERVITEUR	DFL ON FT DFNFUVF
				OPINION DONNÉE		
CROQUANT, CRAQUANT ADDRATEUR D'YOLE		PALPABLE TRÈS FATIGANTES		RISQUE, IMPRÉVU MICHES OU BACUETTES		
PAS BEAUCOUP COULE FAMILIÈREMENT		FORMATION VÉGÉTALE FEMME DU PARADIS			P	FABRICANTS DE MEUBLES DE LUXE
			TROISIÈME PERSONNE	CAPABLES NE RIEN DÉVOILER		
PASSAGE SOUS LA MONTAGNE	PRÉVENIR EXPRIME LE REFUS				ÉLÉMENTS DU COUSCOUS	PERSONNES VIVANTES
				PARFUMÉE À L'ANIS		
GAIN DE TIRAGE BARAQUE DE FOIRE		QUITTENT ENTRAVER, PERTURBER				
			CEUX-LÀ		PHINCE DU PÉTROLE PAR ICI !	
PALMARÈS DE TUBES	SÉLÉNIUM CHANDAIL		SUPPORT DE GRAPPE			EST DONC COURAGEUX
		ENFIN LA ! S'EST TROUVÉE MAL (S'EST)		ACTES DE VOLTIGEUR EXTIRPA		
TOUR DE LA FORÊT SAOULÉ			ABRUTI PFRDU		ARTICLE COURANT NOUVE TES LACETS	RADINERIE
			PLANTE GHIMPANTE		CAUSA UN PRÉJUDICE ARME DE TAUREAU	
NOYAI	PAS CI ÉTABLIR UN LIEN		COUVRIS UN GÂTEAU DE SIROP (TU)			FRIPÉE PAR L'ÂGE V
				OCCITAN (LANGUE D') ENSEMBLE DES GENS		SOLEIL DIVINISÉ
O D'OHL À QUEL ENDROIT ?		RENDRÉ ÉTROIT DANS LA SALIÈRE				DIMINUTIF DE LADY VIDÉ PAR LE BUVEUR
	RÂPERONS, ELIMERONS AU LABO, PLUTONIUM					
SURVEILLE OUTILS DF PLÂTRIER			GRANDE RUFILF		BOUCHE DE PIGEON	
					VAPEUR CONDENSÉE	

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
ABERSS ENUTLE RAMPERT DAPATUN USANADAPTE OREILLERS PALÉOCASSANTS NALÉZARDES OELTRAVUTRECU TRALEEROSATRE OCINTREBARRET CURAREMAFIOSO AVTOCHATECSG ETONTELANISER DECELEBERSEME	NEES MONNAYE INES OTERASSIMILE PRETAVASSFIT PERFORMANTAS SOUTLE ENCEINTE IENGMA ETRE IMITE OASIS ARETAS ADELIRANTE SON RECI MEME ASSE HSS L	643 815 792 364 951 278 529 437 186 795 182 432 861 273 654 186 795 432 861 273 654 186



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

2

21h05 : The Fix

Une procureur perd le procès du siècle et se fait humilier dans la presse. Sa revanche débute le jour où le tueur en série qui avait été relaxé frappe à nouveau...



4

21h05 : Après Hitler

En mai 1945, les armes ont été déposées mais la violence demeure dans le sillage du nazisme ; les populations doivent relever de nombreux défis...



5

23h40 : Le cri de la victoire

En 1942, avant de partir au front, de jeunes recrues tentent d'apprendre les rudiments de la guerre, enseignés par un instructeur aux méthodes sévères...



arte

20h55 : Le train sifflera trois fois

Au XIX^e siècle, dans l'Ouest américain, un ex-shérif, tout juste marié, doit affronter 4 truands rancuniers ainsi que la lâcheté de ses concitoyens...



TMC

21h15 : Captain America

L'Etat américain impose une surveillance des Avengers. Iron Man accepte l'idée, alors que Captain America s'y refuse. Leurs deux camps vont s'affronter...



C18

21h15 : Star Trek / sans limites

Attaqués par des extraterrestres, Kirk et ses hommes sont contraints d'abandonner l'«USS Enterprise». Ils atterrissent alors sur une planète inconnue...



W9

23h25 : Pirates des Caraïbes - La fontaine de jouvence

Le capitaine Jack Sparrow part à la recherche de la Fontaine de Jouvence à bord du navire du terrible Barbe Noire. Il doit affronter son rival, Hector Barbossa...



RTL9

20h45 : Out of Time

Pour aider sa maîtresse, un policier vole une mallette d'argent qui devait servir de preuve, et se retrouve impliqué dans une affaire de meurtre...



TF SERIES FILMS

19h10 : Grey's Anatomy

L'annonce des prochaines opérations menées en solo déclenche une intense compétition entre les résidents. Erica Hahn fait une découverte stupéfiante...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Championnat national interclubs de natation en petit bassin

Abdallah Ardjoun bat le record d'Algérie du 100 m dos

Le nageur Abdallah Ardjoun s'est offert, samedi, le record d'Algérie du 100m dos, lors du championnat national interclubs de natation en petit bassin, disputé à la piscine olympique d'El Baz de Sétif. En réalisant un chrono de 54-65 sur 100 m dos, le pensionnaire de l'ASPTT Alger vient non seulement d'effacer le record établi par Riad Bouhamdi (54-85), mais réalise également les minima «B» de qualification pour les prochains Jeux olympiques de Tokyo 2020. Agé de 18 ans, Ardjoun s'était précédemment distingué en décrochant de nombreux titres lors des Jeux africains de la jeunesse (Alger 2018) puis aux Jeux africains de Rabat 2019. «C'est fantastique. Franchement,

je ne m'attendais pas à battre le record d'Algérie du 100 m dos. Ce championnat était d'abord pour moi une répétition grandeur nature pour les prochaines échéances internationales, mais maintenant ce statut de recordman national va m'inciter à redoubler d'efforts pour représenter l'Algérie de la meilleure façon possible», a confié Abdallah Ardjoun. «Je tiens à remercier mon entraîneur mais aussi tous les techniciens de l'ASPTT Alger et de l'équipe nationale qui m'ont permis d'être sacré sur cette distance», a ajouté le jeune nageur avant de souhaiter le meilleur à ses coéquipiers de l'équipe nationale lors des prochains JO 2020 et aux championnats arabes et africains.



Ligue 2

Des dirigeants de l'ASMO et de l'OM auditionnés ce lundi par la commission de discipline

Lahouari Benamara et Amine Megateli, respectivement secrétaire général de l'ASM Oran et manager de l'Olympique de Médéa seront auditionnés par la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) le lundi 25 novembre à 11h pour éclaircir certains faits qui leur ont été reprochés lors du match ayant opposé leurs équipes respectives le mercredi 20 novembre, pour le compte de la 13^e journée de Ligue 2. «Lahouari Benamara et Amine Megateli, respectivement secrétaire

général de l'ASM Oran et manager de l'Olympique de Médéa, sont suspendus jusqu'à leur audition par la Commission de discipline, lors de la séance du 25 novembre, prévue à 11h» a indiqué la LFP dans un communiqué. Plusieurs reproches ont été faits aux deux clubs lors de ce duel au sommet de la 13^e journée, ayant tourné à l'avantage de l'ASMO (1-0), notamment «la mauvaise organisation et la présence du personnel du club dans le couloir qui mène aux vestiaires», en ce qui concerne l'ASMO, alors

que l'OM s'est vu reprocher «un jet de projectiles» sur le terrain. En attendant l'audition des deux dirigeants suscités par la CD de la LFP, l'ASMO et l'OM ont déjà écopé de sanctions financières pour les reproches retenus contre eux. «L'ASMO écope de 50.000 DA pour mauvaise organisation et 100.000 DA pour la présence du personnel du club dans le couloir qui mène aux vestiaires» a indiqué la LFP dans un communiqué, ajoutant que de son côté «l'OM écope d'une amende de 100.000 DA pour jets de projectiles».

Ligue 2 - OM Arzew

Le problème des dettes perdure, l'entraîneur campe sur sa démission

L'OM Arzew, nouveau promu en Ligue 2 de football, trouve du mal à surmonter la crise financière à laquelle il est confronté et qui a conduit au gel de tous ses comptes bancaires, a indiqué, ce dimanche, son président. «Nos comptes bancaires sont toujours gelés à cause des nombreuses dettes que nous devons à d'anciens entraîneurs, des joueurs et des opérateurs économiques. Ces dettes sont estimées à 50 millions de dinars», a déclaré Abdelkader Grine. Cette situation s'est répercutée négativement sur le fonctionnement du club, étant donné que les dirigeants trouvent à chaque fois du mal à honorer leurs engagements à tous les niveaux. «Nous avons failli déclarer forfait pour certains déplacements, alors que les joueurs n'ont perçu jusque-là qu'un seul salaire, ce qui les a démotivés au plus haut point. Tout cela s'est répercuté sur leurs résultats sur le terrain», a encore déploré le patron de la formation phare de la ville de la pétrochimie. L'OMA reste sur une défaite à domicile face au MC El Eulma par laquelle l'équipe a confirmé sa nette

baisse de régime depuis quelques journées, alors qu'elle avait réussi un parcours très honorable jusqu'à la 8^e journée. La contre-performance face au MCEE a conduit d'ailleurs l'entraîneur Hadj Merine à jeter l'éponge. Il campe toujours sur sa décision, même si son président a tenu à le défendre, souhaitant le convaincre de revenir à de meilleurs sentiments. «Je reste convaincu que le coach n'assume pas seul toute la responsabilité des derniers mauvais résultats de notre équipe. Les joueurs sont très affectés par la crise financière qui secoue le club. Il est tout à fait normal qu'ils ne soient pas concentrés totalement sur leur sujet», a encore expliqué Grine. L'entraîneur Hadj Merine avait rejoint l'OMA en milieu de la saison passée parvenant à mener cette équipe vers l'accession en Ligue 2, rappelle-t-on. A deux journées de la fin de la phase aller, les «bleus» poursuivent leur chute libre et occupent la 12^e place au classement avec 16 points, et ce, avant la réception du dauphin, le WA Tlemcen lors de la 14^e journée.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE DE DOUERA
NIF : 095742189544410

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 06/2019

L'Assemblée Populaire Communale de DOUERA lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

RETEVEMENT RUELLES CENTRE DE DEKAKNA

Les entreprises qualifiées intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges sur la base de la vérification de la qualification catégorie 03 et plus activité principale en Travaux Publics, il doit être retiré auprès du Bureau des marchés au niveau du siège de l'APC sise au rue mokadem boualeme commune de douera, par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et délégation du service public contre le paiement d'une somme de Trois mille dinars (3.000,00 DA) représentant les frais de reproduction.

Cet avis est adressé aux entreprises justifiantes les conditions d'éligibilité suivantes :

A-Capacité professionnelle : Les entreprises ayant le certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité de catégorie **03 et plus activité principale en Travaux Publics.**
b-Capacité financière : Ayant un chiffre d'affaire minimum moyen des Trois dernières années : 2016-2017-2018 de : 15.000.000,00 DA (qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années 2016-2017 et 2018 visés par les services des impôts).

d-Capacité technique :
* **Moyens humains :** Ayant un ingénieur OU master en travaux publics (qui sera justifié par un Diplôme et attestations d'affiliations CNAS ou CACOBATPH)
* **Moyens matériels :** Ayant au moins niveleuse (qui sera justifié par des pièces justifiant leur propriété du Dit Matériel à savoir les cartes grises avec Attestations d'assurances en cours de validité ou, la facture).
*- **CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :** (voir détail dans le cahier des charges)

a)-Le dossier de candidature :
b)-l'offre technique contient :
c)-L'offre financière contient :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres N° .../2019 et l'objet de l'appel d'offres ».

Les offres doivent être déposées auprès du Bureau des Marchés de l'APC de Douera.
La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) Jours** à compter de la première date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale, le BOMOP.
La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de préparation des offres à **12 h 00** et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera en séance publique en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui aura lieu au siège de l'APC de Douera le même jour de dépôt des offres à **12.30 h00.**

La durée de validité des offres correspond à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
GROUPE SERVICES PORTUAIRES «SERPORT Spa»
ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA
S.P.A. AU CAPITAL DE 3.500.000.000 DA
NIF : 00006018358299
R.C.n° : 06/00-0183582800



وزارة الأشغال العمومية والنقل
مجمع الخدمات المينائية «SERPORT Spa»
مؤسسة ميناء بجاية
شركة مساهمة براس مال: 3.500.000.000 دج
رقم التعريف الجبائي: 00006018358299
رقم المسجل التجاري: 06/00-0183582800

AVIS D'INFRACTUOSITE

L'Entreprise Portuaire de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert n°03/DG/2019, ayant pour objet « Fourniture et livraison d'une clôture préfabriquée haute sécurité en acier électro-soudée galvanisée pour le Poste 25 du port de Bejaia », qu'à l'issue de l'évaluation et l'analyse des offres, l'appel d'offres est déclaré infructueux pour le motif suivant : Offres non conformes aux exigences du cahier des charges.

Gestion des clubs de Ligue 1

Abdouch tire la sonnette d'alarme et préconise des solutions

Le président de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), Réda Abdouch, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation «catastrophique» des clubs de Ligue 1 de football, non sans critiquer le professionnalisme, instauré en 2010 «sans transition, ni préparation».

«Selon les examens réalisés par la DCGF, la situation est catastrophique pour pratiquement l'ensemble des clubs de l'élite. Financièrement, le déficit de 740 milliards de centimes sur cinq années (2013-2018) a été revu à la hausse, puisqu'il a atteint désormais 848 milliards de centimes, après le traitement du dossier du NA Hussein Dey, sans compter les cinq derniers clubs, dont l'examen n'a pas encore été fait. Le chiffre va au-delà des 1.000 milliards, c'est une certitude», a affirmé à la presse le premier responsable de la DCGF. Dans un rapport accablant publié mercredi dernier sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF), la DCGF a révélé le chiffre de 740 milliards de centimes, représentant le déficit de 10 clubs sur les 16 composant la Ligue 1, tirant la sonnette d'alarme sur la situation du ballon rond en Algérie qui constitue un «gouffre financier». «Au jour d'aujourd'hui, la situation n'est pas reluisante. Quelque chose ne tourne pas au rond. La DCGF a hérité d'un lourd fardeau, mais nous pouvons redresser la barrière. Cela, nécessitera du temps et surtout l'adhésion de tout le monde. Notre structure est là pour accompagner les clubs, et leur permettre de retrouver une gestion saine et équilibrée sur tous les plans, notamment financier», a-t-il ajouté. Revenant à l'origine de la situation difficile que vit les clubs algériens, Réda Abdouch n'a pas hésité à remettre en cause un «professionnalisme instauré sans transition, ni préparation préalable». «Le cahier des charges n'a pas été respecté. Les SSPA sont régies par un code de commerce, si au bout de deux années elles sont déficitaires, elles sont éligibles à la dissolution. Il faut qu'il y ait plus de compétence dans la gestion», a-t-il souligné. Les travaux de la DCGF ont procédé à un premier travail auprès des 16 clubs de la Ligue 1 afin d'examiner, dans une première étape, la

situation de ces derniers sur le triple plan administratif, comptable et respect des procédures. «Sur le plan administratif, le constat est accablant : «Aucun club n'a respecté les dispositions des articles 34 et 35 de l'arrêté du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) du 1^{er} septembre 2010 (organigramme) qui sont obligatoires», a-t-il regretté.

«Il faut avoir une autre vision»

Appelé à cerner la source du problème auquel est confronté la majorité des clubs de l'élite, Réda Abdouch a estimé que la masse salariale constitue la cause N° 1 du déficit cumulé. «Nous avons constaté avec regret que la masse salariale représente 90% du budget au niveau de chaque club, c'est inadmissible avec le peu de moyens dont disposent la plupart des équipes. La DCGF n'est pas là pour ordonner aux clubs de plafonner les salaires des joueurs, mais pour accompagner et les aider à trouver des solutions. La masse salariale doit descendre à 30% ou 40%, à ce moment-là ça devient viable. Les clubs doivent communiquer désormais leur budget prévisionnel. Sur les plans financier et administratif, il faut avoir une autre vision». Abdouch a révélé que le Paradou AC, devenu un modèle dans le domaine de la formation, est le seul club créditeur pour l'année 2018 et 2019, saluant au passage la politique de la vente de ses joueurs vers l'étranger. «Le PAC fait l'exception. Il est le seul club créditeur parmi les pensionnaires de la Ligue 1. Sa politique de transfert de ses joueurs vers l'Europe lui a permis de renflouer ses caisses, et permettre des rentrées de devise au pays. Je peux dire aujourd'hui que le Paradou a réussi à amortir son investissement sur la vente de ses éléments. Ce club a prouvé que le football peut concurrencer l'industrie sur le plan



économique». Se projetant sur la saison prochaine, le premier responsable de la DCGF, a insisté sur le «respect strict du cahier des charges» régissant le professionnalisme en Algérie. «Tous les clubs devront respecter à la lettre le cahier des charges. Dans le cas contraire, le club risque la rétrogradation en division amateur. La FAF nous soutient et approuve notre démarche à 200%, il est temps de mettre le holà. On ne peut pas continuer de cette manière». De son côté, le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a estimé que son instance a pu «stopper l'hémorragie», du moment que le déficit aurait pu être plus important. «80% du chiffre du déficit avancé par la DCGF, avait été cumulé avant notre arrivée à la tête de la FAF (mars 2017, ndlr), sinon il aurait pu être plus important. La chambre de résolution des litiges (CRL) a instruit aux clubs de payer leurs dettes envers ses joueurs, au risque d'être interdits de recrutements, c'est l'une des mesures qui a empêché le déficit d'être aussi grand. Nous avons pu en quelque sorte stopper l'hémorragie», a-t-il

indiqué, vendredi, sur les ondes de la Radio nationale. A l'instar de Réda Abdouch, Zetchi a estimé que les problèmes relatifs à la gestion des clubs, sont les conséquences du mauvais départ pris par le professionnalisme. «Le lancement du professionnalisme avait été fait avec amateurisme. Si nous avons instauré une saison ou deux saisons transitoires à partir de 2010, consacrées à la conception et à la préparation du professionnalisme, on n'en serait pas arrivé à cette situation aujourd'hui. Il n'y avait pas urgence pour lancer le professionnalisme. On aurait pu gagner de l'expérience, au lieu d'aller dans l'anarchie», a-t-il estimé, concluant que «ce qui était encore plus grave au début du professionnalisme, c'est l'absence de contrôle de la part de la DCGF, qui est pourtant mentionnée dans les statuts de la FAF. A partir de la saison 2020-2021, il y aura une Ligue 1 professionnelle à 18 clubs, qui seront régis par des normes précises, notamment sur le plan de l'assainissement financier. Les réformes ont été entreprises dès cette saison par la DCGF».

Ligue 1

Le CR Belouizdad reprend les commandes



Le CR Belouizdad s'est emparé du leadership de la Ligue 1 algérienne de football, malgré son semi-échec à domicile face à l'AS Ain M'lila (1-1), samedi pour le compte de la 11^e journée, ayant vu l'ancien co-leader, le MC Alger glisser à la 2^e place, après sa défaite chez l'ASO Chlef (2-1). Cueillis à froid, par un joli tir de Merouane Dehar (9'), les Belouizdadians ont attendu la 83' pour arracher l'égalisation, grâce à une belle tête croisée du défenseur central Zakaria Khali, ayant ainsi évité le pire à son équipe (1-1). A noter la grave blessure du défenseur central et capitaine de l'AS Ain M'lila, Ziad Rabah, victime d'un terrible télescopage avec son gardien, et qui fut remplacé au quart d'heure de jeu. Ce nul a suffi au bonheur du Chabab, puisqu'il lui permet de prendre une longueur d'avance sur le Doyen, battu à Chlef sur des réalisations de Benamrane (21') et Benhamla, qui avait transformé un penalty à la 83', alors que dans un premier temps, Frioui avait égalisé pour les Vert et Rouge à la 62'. Autre changement important dans le peloton de tête, celui de la JS Saoura, qui s'est emparée seule de la 3^e marche du podium, grâce au nul vierge qu'elle a ramené de chez la JS Kabylie. Du moins provisoirement, car le MC Oran, un de ses principaux concurrents pour cette 3^e place compte un match en moins, puisqu'il ne joue que dimanche chez le NA Hussein Dey, avec donc la possibilité de supplanter la JSS en cas de victoire. De son côté, l'USM Bel-Abbès a réussi à renverser le CS Constantine (2-1), alors qu'il avait commencé par être mené, sur un but

d'Abid (15'). Ce sont Aïchi (71') et Belhocini (78') qui ont réussi ce renversement de situation, propulsant leur équipe par la même occasion à la 9^e place du classement général, avec treize points. A l'instar du CRB, le Paradou AC a attendu la toute fin de match pour «sauver les meubles» contre l'ES Sétif, car c'est l'Aigle noir qui a commencé par mener dans ce match, grâce à Redouani, qui avait transformé un penalty à la 14' et c'est Messibah qui a arraché cette précieuse égalisation à la 85'. Le NC Magra n'arrive toujours pas à renouer avec le succès en concédant le nul face au CA Bordj Bou-Arréridj (1-1). Pourtant les locaux ont mené au score grâce à Abdelhafid (16'). Mais à force d'insister, les Criquets ont réussi à forcer le partage des points, par Guessan (77'). Une bien mauvaise affaire pour le nouveau promu, qui reste donc coincé à l'avant-dernière place du classement général, avec seulement neuf unités au compteur. Enfin, dans la capitale des Zibans, l'US Biskra a réalisé l'essentiel contre l'USM Alger, qu'elle a petitement dominé (1-0), grâce à Guebli (30'). Un succès ô combien important pour les gars du Sud, car il leur permet de quitter leur inconfortable place de premiers relégués et de se positionner carrément au milieu du tableau avec désormais douze points. A signaler que trois cartons rouges ont été distribués lors des sept matchs disputés ce samedi, à savoir : pour le joueur du NC Magra Touhami, expulsé à la 62', tout comme cela a été car pour Dehar, de l'AS Ain M'lila (86') et Bourdim du MC Alger (79').

MC Oran

Les autorités locales s'impliquent dans la recherche de sponsors

Des industriels et autres hommes d'affaires établis à Oran ont été sollicités par le wali, Abdelkader Djellaoui, pour sponsoriser le MC Oran (Ligue 1 de football), a-t-on appris du chef de l'exécutif de la capitale de l'Ouest du pays. «J'attends toujours la réponse des industriels et hommes d'affaires auxquels j'ai formulé la demande de venir en aide au MCO», a déclaré Djellaoui, ajoutant qu'il était en train de tout faire afin d'assister le club-phare de la ville à dépasser la période difficile qu'il traverse actuellement. La nouvelle direction des Hamraoua, que dirige l'ancien international Si Tahar Cherif El Ouazzani, ne cesse de déplorer les conditions «très délicates» dans lesquelles elle travaille, non sans brandir souvent la menace de rendre le tablier. A l'origine de ces menaces à répétition une situation financière «très compliquée» que les actuels dirigeants ne parviennent pas à résoudre, surtout après l'échec du pro-

cessus de l'affiliation du club à la compagnie Hyproc, une filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures. Celle-ci a signé en janvier passé un protocole d'accord avec le MCO qui devait conduire à cette affiliation. L'arrivée, il y a près de trois mois d'Abdelkader Djellaoui à la tête de la wilaya d'Oran, a encouragé la Direction de la formation d'El Bahia à le solliciter pour l'aider à dépasser la crise financière du club. C'est dans cette optique là que Cherif El Ouazzani et ses assistants ont été reçus dernièrement par le wali, rappelle-t-on. Sans président depuis juin passé, le MCO tiendra, ce mardi, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du club devant déboucher sur l'élection d'un nouveau président ainsi qu'un nouveau conseil d'administration. La restructuration de la SSPA/MCO est devenue des plus urgentes afin de répondre aux

exigences de la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) que vient de créer la Fédération algérienne de football dans le cadre de son processus de «sauver le professionnalisme en Algérie», avait-on indiqué du côté de cette instance. Les délais fixés au MCO pour présenter son nouvel organigramme ainsi que l'établissement des bilans financiers de son SSPA expirent dans quelques jours, d'où l'importance de la réussite du rendez-vous de mardi, a estimé Cherif El Ouazzani, qui occupe actuellement les fonctions du directeur général de la SSPA. Néanmoins, ce dirigeant, également le premier responsable technique de l'équipe, dit être persuadé que le salut du MCO «passe par son affiliation à une entreprise économique, vu que l'élection d'un président et d'un nouveau conseil d'administration ne devrait pas régler la crise financière qui secoue le club», a-t-il insisté.

Ligue 1

La course au titre relancée ?

L'on pensait légitimement que la course au titre, cette saison, allait se résumer à un duel entre le CRB et le MCA. Finalement, elle semble plus ouverte que prévu. C'est du moins ce que l'on peut tirer comme enseignements à l'issue de la 11^e journée de la Ligue 1 disputée ce samedi.

Certes, le Mouloudia et le Chabab sont toujours en tête du classement avec une petite marge d'avance sur le reste du peloton, mais ils commencent déjà à montrer des signes d'essoufflement comme en témoignent leurs derniers résultats. Les Vert et Rouge, pourtant invaincus depuis le début du championnat, ont subi coup sur coup deux défaites de suite dont une retentissante au stade du 5-Juillet face à la JSK. Les Belouizdadis, pour leur part, ont été tenus en échec dans leur antre par l'AS Aïn M'lila. Les autres possibles prétendants n'en ont pas pour autant profité. L'USMA toujours en lice et qui espère au passage récupérer les trois points que la Ligue lui a défalqués suite à son «forfait» contre le MCA, peut avoir des regrets après sa défaite à Biskra, dans un match joué à huis clos. La JSK, de son côté, n'a pu venir à bout de la JS Saoura. N'empêche il y a une brèche qui s'est ouverte à travers laquelle les autres équipes peuvent s'engouffrer. D'autant que le parcours est encore long et semé d'embûches.

On ne sait pas ce que nous réserve l'avenir. La vulnérabilité du MCA et du CRB, montrée ces derniers temps, nous encourage à penser que rien n'est joué. D'autant que le Mouloudia semble, lui aussi, touché par la

crise financière qui affecte pratiquement tous les pensionnaires de la Ligue 1.

Ses deux revers risquent de lui porter préjudice, surtout que le MCA est connu pour sa fragilité et son instabilité, dès que les résultats ne suivent pas. Les convoitises autour de ce club sont nombreuses et les luttes des clans l'ont souvent empêché de prendre son envol, malgré une base populaire sans égale au pays et les moyens dont il dispose sur le plan financier. Il reste que le Mouloudia a une chance inouïe de renouer avec les titres, après pratiquement une décennie de traversée du désert. Il aura néanmoins à subir la concurrence du CRB, un ennemi juré, mais aussi d'autres clubs qui n'ont pas encore dit leur dernier mot. Dans ce contexte le choc de la prochaine journée prévu le 30 novembre à Bologhine contre le Chabab promet d'être explosif. Eu égard à la rivalité séculaire qui existe entre les deux clubs, l'on s'attend à des explications tendues et serrées. Ce ne sera pas un match décisif ou capital, mais il déterminera dans une large mesure la tendance du championnat par la suite. Le MCA en étant l'équipe hôte, sera dans l'obligation de l'emporter face à un concurrent direct et surtout pour se racheter de ses deux dernières défaites.

Ses bouillants supporters n'accepteront pas



un autre résultat que la victoire. Quant au CRB, il pourrait se contenter du nul, même si le partage des points permettrait à d'autres équipes de venir se mêler dans la course au titre. D'autant que certaines d'entre elles

possèdent des matches en moins à disputer. C'est dire combien la suite s'annonce haletante. C'est tant mieux pour le suspense à défaut d'assurer le spectacle.

Ali Nezioui

Schalke 04 Bentaleb rejoue avec la réserve

Le milieu international algérien de Schalke 04 (Div.1 allemande de football), Nabil Bentaleb, éloigné des terrains depuis septembre, a retrouvé, samedi, la compétition en disputant un match de championnat avec l'équipe réserve (U23), rapportent ce dimanche des médias locaux. Titularisé, le milieu relayeur algérien a cédé sa place en fin de partie, réalisant un «bon» match, selon l'entraîneur de la réserve de la formation de la Ruhr, Thorsten Fröhling. «Bentaleb a fait ce qu'il fallait faire, il a gagné plusieurs duels, assumant pleinement son rôle sur le terrain en dépit de l'état difficile de la pelouse. Nous avons songé à le remplacer au terme de la première période, mais il a tenu bon physiquement», a-t-il réagi à l'issue de la partie. Victime d'une déchirure du ménisque, Bentaleb (24 ans) a été opéré en septembre dernier. L'ancien joueur de Tottenham (Angleterre) n'a joué aucun match cette saison et plusieurs médias ont indiqué que les dirigeants de Schalke 04 aimeraient le vendre durant le prochain mercato. Bentaleb s'entraîne depuis deux semaines avec les U23 de pour retrouver un peu ses capacités physiques. Annoncé sur le départ durant l'intersaison au Werder Brême, cette blessure a mis fin aux négociations et le joueur algérien a fini par rester au club de la Ruhr cette saison. Il avait été également écarté de la sélection algérienne, sacrée championne d'Afrique lors de la CAN-2019 cet été en Egypte.

CAF Awards 2019 - Meilleur joueur africain de l'année 4 Algériens dans la short-list

Quatre internationaux algériens figurent dans une short-list de 30 joueurs, pour le titre du meilleur joueur africain de l'année 2019, selon les catégories des nommés dévoilées dimanche par la Confédération africaine de football (CAF) sur son site officiel. Il s'agit de Riyad Mahrez (Manchester City - Angleterre), Baghdad Bounedjah (Al Sadd - Qatar), Ismaël Bennacer (Milan AC - Italie), et Youcef Belaïli (Ahly Djeddah - Arabie saoudite). Belaïli figure également dans la liste des nominés dans la catégorie du joueur africain interclubs. Le sélectionneur de l'équipe nationale Djamel Belmadi, qui a mené les Verts à remporter la CAN-2019 en Egypte, est nommé au trophée

de meilleur entraîneur, au même titre que le coach du Sénégal, finaliste de la CAN-2019, Aliou Cissé, ou encore le Tunisien Moïne Chaâbani, qui a conduit l'ES Tunis à remporter les 2 dernières éditions de la Ligue des champions. L'équipe nationale, sacrée championne d'Afrique 29 ans plus tard, est nommée logiquement pour le titre de l'équipe de l'année, à l'instar de Madagascar, du Nigeria, du Sénégal, et de la Tunisie. «La liste des candidats est établie par un panel de professionnels issus des médias et du milieu du football. Elle présente plusieurs catégories de récompenses pour le football masculin et le football féminin, notamment : joueur africain de l'année, entraîneur

africain de l'année, espoir africain de l'année, équipe nationale africaine de l'année, but de l'année, Africa Finest XI (onze type de l'année), Fédération de l'année et plusieurs autres nouvelles catégories de récompenses qui honoreront des personnalités inspirantes et les contributions exceptionnelles au football africain», précise la CAF, soulignant que «le prix du joueur africain interclubs de l'année a été réintroduit et sera réservé aux acteurs majeurs des compétitions interclubs de la CAF». La cérémonie de la 28^e édition de CAF Awards, aura lieu le mardi 7 janvier 2020 à l'hôtel Citadelle Azur de Hurgada (Egypte).

Fiorentina Rachid Ghezzal : «Retrouver mon niveau pour aller en sélection»

L'ex-international algérien Rachid Ghezzal, sociétaire de la Fiorentina, Serie A, nourrit toujours l'envie de retrouver sa place au sein de la sélection nationale qui reste, pour lui, «une source de fierté». Régulièrement convoqué en équipe nationale avant l'arrivée du sélectionneur Djamel Belmadi, Rachid Ghezzal n'a plus été appelé en sélection depuis le 16 octobre 2018 et le match de la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) contre le Bénin. «Pour moi, l'équipe nationale est un objectif et une source de fierté quand je suis sélectionné. Pour l'instant, ils ne m'ont pas appelé parce que je n'ai pas beaucoup joué, c'est normal», a reconnu Ghezzal dans un entretien accordé au site FirenzeViola.it., assurant que son objectif est «de retrouver, tout d'abord son niveau, de jouer en Serie A et de retrouver l'équipe nationale». Interrogé sur les conditions de jeu en Afrique, Rachid Ghezzal a indiqué que «jouer en Afrique est très

difficile. Souvent, il n'y a pas de bonnes conditions, mais cela vous forge mentalement et physiquement, cela vous rend plus fort».

Sur ses 100 jours au sein de la Fiorentina, Ghezzal s'est dit assez positif, même si il n'a pas beaucoup joué. «Je me sens bien, je me régale à l'entraînement et l'entraîneur me demande d'aider le plus possible l'équipe. Puis je me suis très bien intégré et adapté grâce à l'aide du groupe. L'équipe n'est pas parmi les premiers dans le classement, mais nous avons encore beaucoup à faire et nous pouvons parier plus haut», a souligné l'Algérien. Néanmoins, Ghezzal veut jouer souvent et apporter le plus attendu de lui par le coach, mais aussi afin de s'améliorer davantage. «Evidemment, j'aimerais jouer plus, tous les joueurs le veulent. L'important n'est cependant pas de jouer beaucoup, mais de bien jouer. Je veux montrer toutes mes qualités et aider l'équipe : quand j'aurai la chance je serai prêt», a-t-il souhaité.





INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Timimoun	Djanet
Min° Max°	12°/18°	13°/19°	9°/13°	7°/23°	9°/26°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:05	12:35	15:14	17:33	18:59

25^e forum de Lisbonne sur le développement durable

L'APN y prend part

L'Assemblée populaire nationale (APN) prend part aux travaux du 25^e forum de Lisbonne, prévu les 25 et 26 novembre en cours, pour débattre du thème «Créer une passerelle pilote entre le développement, les Droits de l'Homme, la démocratie et la loi : construire les objectifs du développement durable», a indiqué, dimanche, un communiqué de l'assemblée. Ce consensus mondial sur le concept du développement durable traduit les objectifs réalisés par les dirigeants du monde dans le cadre du programme 2030 de l'ONU», a indiqué la même source. Il constitue également «la feuille de route que partage tous les pays qui respectent les valeurs de la coopération, de la solidarité et de la gouvernance participative», a précisé le communiqué.

Le forum de Lisbonne vise à «réfléchir à cette relation et à ses effets pour réaliser les objectifs du développement durable mondial, tant en Europe qu'à l'extérieur, en accordant la chance au dialogue commun entre les organisations internationales et tous les partenaires». L'APN sera représentée à ce forum par les députés Amel Boughrara et Amir Mohamed.

T. S.



75^e session du Comité exécutif et 42^e Conférence de l'Union parlementaire africaine

L'Algérie représentée par une délégation du Conseil de la nation

Une délégation du Conseil de la nation participera aux travaux de la 75^e session du Comité exécutif et de la 42^e Conférence de l'Union parlementaire africaine (UPA), prévus du 25 au 29 novembre à Djibouti, indique dimanche un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Les participants examineront, lors de ces travaux, plusieurs questions réglementaires et administratives telles que les

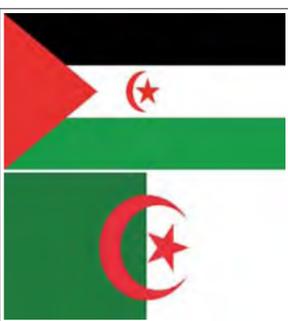
amendements aux statuts et au Règlement intérieur, ainsi que les thèmes retenus pour les réunions des commissions, précise le communiqué. Il s'agit, notamment de «l'importance de la contribution des jeunes à la promotion de la démocratie, de la paix, de la sécurité et de l'Etat de droit dans les pays africains (commission politique) et de la promotion d'une économie diversifiée et de transformation locale des

produits de base en vue de l'emploi des femmes et des jeunes (commission économique et du développement durable)», poursuit la même source.

Le Conseil de la nation sera représenté à ces travaux par les sénateurs Nouara Djaafar et Jabri Ghazi. Le Parlement algérien participe régulièrement aux activités de l'Union parlementaire africaine en qualité de membre permanent.

Sahara occidental

La 44^e Eucoco salue le soutien «indéfectible» du peuple algérien



La 44^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco), a exprimé toute son estime pour le soutien «indéfectible» du peuple algérien et de ses institutions au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. La 44^e EUCOCO «tient à exprimer toute son estime pour le soutien indéfectible du peuple algérien et de ses institutions solidaires avec le peuple sahraoui», a noté la Conférence dans sa déclaration finale lors de la clôture de ses travaux samedi dans la soirée à VITORIA-GASTEIZ. Elle remercie également «la délégation algérienne pour sa présence active au sein du mouvement de soli-

darité». Pour rappel, des délégations algériennes représentant notamment l'Assemblée populaire nationale (APN), le Conseil de la nation (Sénat) et le Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui (CNASPS), ont pris part aux travaux de cette 44^e édition de l'Eucoco. La Conférence, souligne la Déclaration, «salue et soutient les efforts engagés par l'Union africaine pour contribuer à mettre fin à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et de conduire à son terme le processus de décolonisation du continent africain». «Cette année 2020 sera l'occasion d'une grande rencontre internationale de juristes de haut niveau afin de confor-

ter la légitimité de la lutte du peuple sahraoui pour le respect de ses droits fondamentaux», a-t-on soutenu. Dans sa Déclaration finale, la 44^e Eucoco a adressé «ses vœux de vif succès dans les préparatifs et la réalisation du Congrès du Front Polisario en décembre 2019 et assure le Front Polisario de toute l'attention qu'il apportera aux conclusions des travaux et au programme politique qui en résulteront». Les participants aux travaux de la Conférence tenue vendredi et samedi, se sont également félicités des avancées remarquables réalisées par la cause sahraouie au niveau des plus hautes instances juridiques de l'Union européenne et de l'Union africaine.

• Annaba

Saisie de 1 kg de cannabis et arrestation de 2 individus

Un kilogramme de cannabis a été saisi et 2 individus ont été arrêtés dans la ville d'Annaba pour trafic de drogue, a-t-on appris, ce dimanche, du chef de la 4^e sûreté urbaine d'Annaba. S'exprimant lors d'un point de presse organisé au siège de cette structure de la sûreté, le commissaire de police, Réda Maâkouf, a indiqué que cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a permis également de saisir 1338 comprimés de différents types de psychotropes et des armes blanches, soulignant que l'enquête est en cours pour écrouer toutes les personnes impliquées dans cette affaire.

Les 2 individus appréhendés, âgés de 25 ans et 30 ans, seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Annaba après l'achèvement des procédures juridiques nécessaires, a-t-on signalé.

• Diplomatie

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Kenya

Le gouvernement kenyan a donné son agrément à la nomination de Selma Malika Haddadi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Kenya, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

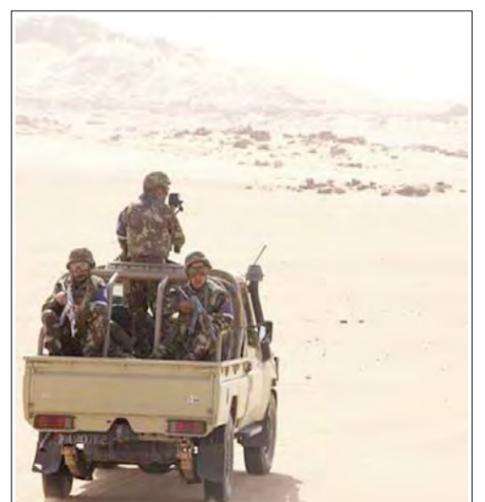
Bordj Badji Mokhtar

4 individus arrêtés et plus de 4 kg de dynamite saisis

Quatre individus ont été arrêtés et plus de 4 kg de dynamite ainsi que quatre détonateurs ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), ce samedi à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué, ce dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, ce samedi à Bordj Badji Mokhtar, 4 individus et saisi 4,1 kg de dynamite, 4 détonateurs, 15 groupes électrogènes, 6 marteaux-piqueurs et d'autres objets», précise le communiqué.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, 3 narcotrafiquants en leur possession 2 kg de cocaïne, 1,9 kg de kif traité, tandis qu'ils ont appréhendé 2 individus en leur possession 3 fusils de chasse à Béjaïa et Tiaret», a ajouté le MDN.

Taïb H.





L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com